

## «Le Lac Meech ne doit pas seulement répondre aux attentes du Québec»

— Frank McKenna

Presse Canadienne  
FREDERICTON

L'Accord du lac Meech doit être modifié, mais pas seulement pour répondre aux besoins du Québec. Tel est l'avis exprimé par le premier ministre Frank McKenna du Nouveau-Brunswick qui réagissait aux propos formulés ces derniers jours selon lesquels les premiers ministres du Nouveau-Brunswick et du Manitoba mettaient en péril l'unité canadienne en refusant d'endosser l'entente constitutionnelle.

Le premier ministre McKenna a tenu à préciser qu'il tenait tout au contraire de maintenir l'unité canadienne.

Le premier ministre Brian Mulroney, le premier ministre Bourassa et des membres du son nouveau gouvernement libéral élu lundi ont exprimé leurs craintes face à une remontée du mouvement sépara-

tiste si l'entente du lac Meech devait être rejetée.

«Le Nouveau-Brunswick est prêt à entreprendre de longues discussions», a précisé M. McKenna en haussant légèrement le ton, «mais nous ne pouvons tolérer que des discours creux et provocateurs fassent dévier le plan prévu».

«Nous sommes engagés à ce que l'Accord du lac Meech réponde non seulement aux aspirations du Québec mais également du Nouveau-Brunswick, et non seulement aux anglophones de Westmount mais également aux Acadiens de Caraquet», a-t-il ajouté.

Le premier ministre McKenna demeure toutefois persuadé que des améliorations doivent être apportées. «Je crois que nous devons paisiblement poursuivre les discussions et les négociations afin d'arrêter une formule qui réponde non seulement aux attentes du Québec, mais qui respecte également les attentes des autres Canadiens».

## Les Acadiens se défendent de vouloir torpiller l'accord

GILLES NORMAND  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Ni les Acadiens ni le premier ministre du Nouveau-Brunswick ne veulent torpiller l'accord constitutionnel du lac Meech, pas plus qu'ils ne demandent de le rouvrir ou de le modifier.

Les Acadiens de la province voisine ne veulent qu'une chose: que la loi 88, adoptée par le Parlement du Nouveau-Brunswick pour reconnaître les deux communautés linguistiques et pour assurer la protection et la promotion de la langue française, soit encaissée dans la Constitution. Ce qui pourrait être fait au moyen d'un accord bilatéral entre le Nouveau-Brunswick et l'Ontario, sans passer par les autres provinces, estime Réal Gervais, nouveau président de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick, qui regroupe 5 000 membres.

Quant au premier ministre John McKenna, qui ne bouge pas assez vite dans ce dossier, aux yeux de ses commettants acadiens, il n'est pas plus opposé à l'accord du lac Meech que les autres membres de son gouvernement et il continue d'indiquer qu'il souhaite le voir adopter.

C'est ce qu'a déclaré à La Presse, hier, le député libéral Bernard Thériault, vice-président du Comité des audiences institué par le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour produire un rapport sur l'entente constitutionnelle.

Le député Thériault reconnaît toutefois que l'hypothèse de s'engager dans la voie d'un accord parallèle est toujours sérieusement considérée par son gouvernement. Il a mentionné les propositions que voudraient faire le Nouveau-Brunswick ne toucheraient pas aux cinq conditions imposées par le Québec pour ratifier l'entente.

Le gouvernement McKenna, indique-t-il, voudrait que le gouvernement fédéral prenne en charge la responsabilité de promouvoir et de protéger les droits linguistiques des communautés, ce qui serait, aux yeux du Québec, une intrusion grossière dans les pouvoirs provinciaux.

Le rapport du comité parlementaire, qui devrait être dé-

posé au Parlement du Nouveau-Brunswick dans la deuxième moitié d'octobre, et plus probablement à la fin, ne proposera pas de solutions à l'im-passe, a toutefois souligné M. Thériault.

### Pas de congrès en 89

De son côté, la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick, qui a entrepris hier des démarches auprès des gouvernements Mulroney et Bourassa, pour obtenir des entretiens leur permettant d'exposer clairement leur point de vue, déléguera des représentants au Québec, pour faire de même auprès de la population par la voie des médias ou de toute autre tribune jugée appropriée.

«Nous voulons qu'il soit bien compris que les Acadiens souhaitent la ratification de l'accord du lac Meech, que nous comprenons la position du gouvernement du Québec et que nous y sommes solidaires», d'expliquer à La Presse le président de la Société des Acadiens.

M. Gervais a ajouté que lorsque le rapport du comité parlementaire sera déposé, la Société tiendra une assemblée générale spéciale de ses membres, pour en faire l'étude. Il n'est pas impossible non plus que ce rapport sorte assez tôt pour être analysé également par une table de concertation des groupes francophones de cette province, qui se réunissent trois ou quatre fois par année pour discuter de divers sujets comme les pêcheries, les services de santé, etc.

Les divers groupements acadiens du Nouveau-Brunswick et la Fédération des francophones hors Québec, à Ottawa, ont été littéralement inondés d'appels téléphoniques, hier, à la suite de la déclaration du ministre québécois des Affaires intergouvernementales, Gil Rémiard, qui comptait beaucoup sur les décisions «que prendront les Acadiens lors de leur congrès, dans les premiers jours d'octobre».

Vérifications faites, aucun congrès acadien n'est prévu avant le congrès mondial qu'on tente d'organiser pour 1993... tandis qu'aucune date n'a été fixée par les principaux intéressés pour étudier le rapport du Comité des audiences, qui n'est pas encore sorti.

le gouvernement aura terminé son projet de réforme fiscale de cinq ans, dévoilé lors de la présentation du budget d'avril dernier.

Aux prises avec des sondages d'opinion publique qui illustrent, l'un à la suite de l'autre, la vive opposition rencontrée par la nouvelle taxe sur les produits et services, le ministre des Finances ne dément pas de son projet, et il estime même qu'il gagne du terrain dans sa lutte pour se gagner l'appui de la population.

## VIA : Corbeil regarde passer le train

GILLES GAUTHIER  
du bureau de La Presse  
OTTAWA

Alors que des centaines d'emplois sont en jeu chez VIA Rail à Montréal, le ministre conservateur responsable de la métropole, Jean Corbeil, se contente de regarder passer le train.

Il a avoué à son arrivée à la réunion du conseil des ministres hier matin qu'il ignorait totalement l'impact sur l'emploi des «coupures» que son gouvernement s'apprête à annoncer.

«Je n'ai, a-t-il déclaré, aucun idée pour le moment du nombre d'emplois que ça implique. Le ministre des Transports Benoît Bouchard va déposer son plan et après, on va regarder ça».

«Je vais prendre connaissance en premier lieu du rapport et on va en discuter par la suite», a-t-il ajouté. La discussion pourrait être très brève: on s'attend à Ottawa à ce que les premières coupures de service soient annoncées dès la semaine prochaine.

Pourtant, les compressions de \$400 millions à VIA, dont \$100 millions la première année, ont été annoncées le 26 avril dernier par le ministre des Finances Michael Wilson dans son budget.

L'impact sur Montréal devenait dès lors inévitable étant donné que les sièges canadiens et québécois de la compagnie sont situés dans cette ville et qu'un important atelier



Jean Corbeil

d'entretien se trouve à Pointe-Saint-Charles. Des résidents de Montréal travaillent à bord des trains. Enfin les usines du CN à Pointe-Saint-Charles procèdent à la refonte de 190 wagons de Via, dont une bonne partie pourraient devenir inutilisés.

Le chef libéral John Turner a soutenu hier en Chambre que 3 000 employés de VIA seront mis à pied au cours des deux semaines qui suivront le congé de l'Action de Grâce, dont 1 000 à Montréal. Il a ajouté que plus de 70 p. cent des employés perdront leur emploi dans les provinces maritimes. Selon lui, cette décision a été prise mardi dernier par le puissant comité ministériel des priorités et de la planification, dont M. Corbeil ne fait pas partie. On peut présumer qu'il a été mis au courant hier lors du Conseil des ministres.

Le ministre Bouchard n'a pas nié les allégations du chef de l'opposition, se contentant d'accuser ce dernier de tenter d'abuser de la population «en disant n'importe quoi». Contrairement à son habitude, le ministre a refusé de répondre aux questions des journalistes.

Plus de la moitié des 7 300 employés de VIA travaillent au Québec, dont 2 500 au siège social canadien, 350 au siège régional et 950 à l'atelier de la «Pointe». Les subventions gouvernementales passent de \$641 millions l'an passé à \$250 millions en 1993.

M. Corbeil avait déclaré en juin dernier que le gouvernement conservateur n'avait pas de nouveau projet pour Montréal parce que son économie allait bien.

## Johnson accuse les chefs syndicaux de ne pas informer leurs membres

GILLES NORMAND  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Le président du Conseil du trésor, Daniel Johnson, accuse les leaders syndicaux, en particulier ceux de la CSN et de la CEQ, de ne pas faire connaître aux travailleurs qu'ils représentent le contenu réel des offres monétaires du gouvernement aux salariés du secteur public.

Le ministre responsable de l'Administration a tenu ces propos hier, à Québec, au cours d'une conférence de presse qui avait pour objet le plus apparent de s'adresser aux syndiqués de la base par la voie des médias.

«Je suis prêt à régler avec le premier groupe syndical qui se présente», a dit M. Johnson en tout premier lieu, avant de soumettre aux journalistes des colonnes de chiffres faisant état des offres faites aux syndiqués.

M. Johnson n'a pas caché qu'il était ennuyé par certaines déclarations faites récemment par Monique Simard (CSN), Catherine Louméde (FAS) et Lorraine Pagé (CEQ), qui laissent croire que le gouvernement se traîne les pieds dans ces négociations.

«Au contraire le gouvernement veut négocier et il l'a prouvé avec les infirmières», a dit le ministre, disant regretter «un net ralentissement des travaux aux tables sec-



Daniel Johnson

torielles, en raison d'un manque de disponibilité du côté syndical».

M. Johnson a mentionné que la CEQ ne voulait pas rencontrer les représentants patronaux avant la

semaine prochaine. «Je comprends pourquoi et je sympathise beaucoup avec Mme Lorraine Pagé, puisque, avons-nous appris, les conseillers syndicaux de cette centrale sont en tournée d'étude: la CEQ leur fait des offres salariales de 4, 5 et 4 p. cent pour les trois années de leur convention collective», a-t-il dit, ironique. On sait que les syndiqués ne trouvent pas convenables les offres de 4 p. cent du gouvernement pour la première année des contrats.

«Il y a des syndiqués qui prennent, jusqu'au 5 octobre, des votes de grève générale illimitée, dans les hôpitaux. Sur la foi de quoi? Ils ignorent totalement la nature des offres gouvernementales. Ils ne savent pas ce que contiendraient leurs T-4», a souligné le président du Conseil du trésor, qui cherchait, hier, des syndicats avec lesquels négocier.

Interrogé à savoir pourquoi, s'il croyait que les représentants syndicaux ne transmettaient pas le contenu des offres à leurs membres, il ne rendait pas celles-ci publiques en achetant de l'annonce dans les médias, comme les gouvernements antérieurs l'ont fait, M. Johnson a répondu qu'il n'était pas de cette école, qu'il s'agissait des fonds publics et qu'il ne le ferait que comme mesure ultime.

Le ministre a enfin reconnu qu'il s'attendait à ce que les journalistes étalent ses offres.

## Les professeurs de cégeps menacent de déclencher la grève à la mi-octobre

ANDRÉ PRATTE

Il y aura des cours dans les cégeps pendant au moins les deux prochaines semaines, mais à défaut d'un règlement d'ici là, les professeurs affiliés à la CSN pourraient déclencher une grève générale dès la troisième semaine d'octobre.

Voilà ce qui ressort de la conférence de presse tenue hier par la Fédération nationale des enseignants et enseignants du Québec (FNEEQ, 7 000 professeurs dans 29 cégeps) et par la Fédération des employés (FEES, 17 000 membres dans les cégeps, les commissions scolaires et au gouvernement).

Alors que les négociations reprennent lentement au lendemain de la trêve électorale, les présidents des deux fédérations ont dénoncé l'intransigeance de la partie patronale. Le président de la FNEEQ, Denis Choinière, a accusé ses vis-à-vis de n'avoir toujours pas déposé une proposition précise sur le principal point en litige, la réduction de la tâche des professeurs.

«Après trois semaines de négociations intensives et six jours et demi de grève, la partie patronale refuse de déposer une proposition chiffrée. Elle exige que nous fassions des concessions sur d'autres points, que nous acceptions des reculs par rapport au statu quo, avant de discuter de la tâche!».

Les professeurs de cégep réclament la création de 1 000 nouveaux postes dans les 44 cégeps de la province. Cela aurait pour effet de réduire la tâche d'enseignement des professeurs, leur don-

nant plus de temps pour la préparation de cours et l'encadrement des étudiants.

M. Choinière n'a pas manqué de souligner que dans une lettre envoyée au ministre de l'Enseignement supérieur Claude Ryan peu avant les élections, la Fédération des cégeps a elle-même réclamer la création de 900 nouveaux postes.

Interrogé par La Presse, le directeur général de la Fédération, Gaëtan Boucher, a défendu la stratégie patronale: «Avant d'attaquer le plus gros morceau, nous tentons de régler les questions périphériques. Si vous ne pouvez pas régler les questions de sécurité d'emploi, de précarité d'emploi, vous allez avoir bien de la misère à régler celle de la tâche».

«Les cégeps sont prêts à aborder la question de la tâche, mais ça doit passer par un ajout de ressources qui ne peut venir que du gouvernement», a souligné M. Boucher.

Malgré leur mécontentement, les syndicats CSN ne relancent pas immédiatement le mouvement de grève qui a paralysé la plupart des cégeps de la province la semaine dernière. On dit vouloir donner une chance aux négociations et informer les membres des résultats du sprint pré-électoral.

Mais on veut aussi (surtout?) bien préparer la prochaine vague de débrayages. À la FNEEQ, on laisse planer la menace d'une grève générale illimitée, ou même de débrayages surprise (et donc illégaux). «C'est clair pour les gens que je représente», a souligné M. Choinière, qu'il faut avoir un règlement tôt cet automne. Peut-être qu'on fait bien de se prépa-

rer, parce que comme la partie patronale a la tête dure, il se peut que ça dure longtemps».

De leur côté, les cégeps ne semblent pas croire qu'un règlement soit possible d'ici l'Action de Grâce, comme l'a publiquement souhaité le premier ministre Bourassa. «Ça ne nous apparaît pas évident, il reste d'importants problèmes à régler», a dit le directeur général de la Fédération des cégeps.

Pour ce qui syndiqués affiliés à la CEQ, notamment les syndiqués qui représentent les enseignants des commissions scolaires, les négociations ont repris. On ne signale aucun progrès notable par rapport à la situation à la fin du sprint vendredi dernier.

Les dirigeants de la centrale décideront aujourd'hui de la stratégie à adopter au cours des prochaines semaines, une stratégie qu'ils soumettront aux représentants des syndicats locaux lundi soir à St-Hyacinthe.

De son côté, la Centrale des professionnels de la santé (CPS) a débuté hier un marathon de négociation de sept jours avec le Conseil du trésor.

Cette centrale, qui représente quelque 5 000 techniciens en diététique, ergothérapie, travail social, radiologie et physiothérapie, n'est affiliée ni à la CEQ ni à la CSN.

Ses membres, à 92 p. cent féminins, tiennent particulièrement aux clauses d'équité salariale hommes-femmes.

Or, selon le président de la CPS, M. Jacques Paradis, la proposition de \$240 millions en trois ans déposée par le Conseil du trésor n'apporterait guère de correctifs aux salaires des professionnels de la santé.

## 80 Canadiens sur les listes du FBI

Presse Canadienne  
TORONTO

Le journaliste Peter Worthington a fourni au Département américain de la Justice des listes de noms d'opposants à la guerre du Vietnam au Canada et dans d'autres pays, a révélé hier la chaîne Southam News.

Les noms de certains Québécois, comme la journaliste montréalaise Evelyn Dumas, les hommes politiques Denis Lazure et Claude Charron, qui devaient par la suite devenir des figures de proue du Parti québécois, et du docteur Henry Morgentaler figurent notamment sur la liste.

Dans une dépêche en provenance de Washington, Southam dit avoir appris que 282 noms, y compris ceux de 80 Canadiens, ont ensuite été transmis au FBI par la branche de sécurité interne du département. Plus d'une vingtaine de noms canadiens portent une indication du FBI permettant de croire qu'ils ont peut-être été considérés comme des contacts potentiels d'organismes de subversion de l'étranger.

Le mot «informateur», écrit à la main, apparaît sous le nom de Worthington dans un document extrait des dossiers du FBI.

Il n'a pas été possible d'obtenir les commentaires de M. Worthington, rédacteur en chef du quotidien Ottawa Sun. Au journal, on indiquait qu'il faisait présentement un voyage à bicyclette en Europe et qu'il ne serait pas de retour au pays avant le 1<sup>er</sup> octobre.

Plusieurs personnalités canadiennes éminentes et respectées apparaissent sur la liste de Worthington à titre d'organismes, de commanditaires ou de partisans d'une conférence contre la guerre dont on a proposé la tenue à Montréal, en octobre 1968.

Outre Mme Dumas, la journaliste torontoise June Calwood est mentionnée sur la liste, ainsi que le militant pacifiste James Endicott, le pianiste Anton Kuerti et le Dr Morgentaler. Russell Paulley, alors leader du CCF au Manitoba et Harry Rankin, un homme politique de Vancouver, y figurent également.

Réagissant à la nouvelle, Mme Callwood s'est vivement étonnée d'apprendre que le journaliste Worthington la considérait suffisamment dangereuse pour la stabilité de l'Occident pour en aviser le FBI. M. Rankin, lui, s'est dit fier d'être cité sur une liste où figurent d'aussi éminents Canadiens.

M. Denis Lazure, qui dit n'avoir pas été surpris d'apprendre la nouvelle, a qualifié cette affaire de risible autant que méprisable.

## La TPS à 9% au moins jusqu'en 94

Presse Canadienne  
OTTAWA

Le ministre des Finances Michael Wilson a bien l'intention de faire appliquer sa taxe de vente controversée et il a promis hier que le taux de la taxe demeurerait fixé à neuf p. cent au moins jusqu'à la fin de mars 1994, à condition, toutefois, que l'économie se porte bien.

Il n'a pas voulu dire ce qu'il adviendra du taux de la TPS lorsque

## Éditorial

## Le Canada face à la forteresse européenne

La Grande-Bretagne a eu de la peine à se résoudre à faire partie de l'Europe. À l'époque de Charles de Gaulle, le Commonwealth et le souvenir de l'Empire semblaient empêcher une participation enthousiaste des Britanniques à l'unification européenne. Une génération plus tard, d'autres obstacles se dressent devant l'établissement de liens harmonieux entre la Grande-Bretagne et le continent.



Les objections de Mme Margaret Thatcher à l'unification européenne qui se prépare à Bruxelles ne sont pas frivoles et intéressent le Canada. De la façon dont la Commission européenne répond aux préoccupations de Mme Thatcher dépend aussi l'avenir des relations économiques entre l'Amérique du Nord et l'Europe.

Le premier ministre britannique critique de l'intérieur les projets communautaires qui pourraient transformer graduellement l'Europe en une forteresse foncièrement protectionniste. Le Canada et les États-Unis ont donc tout intérêt à ce que Bruxelles écoute Mme Thatcher quand elle plaide pour une Europe moins centralisée et plus ouverte sur le monde que celle que semblent tramer les fonctionnaires européens.

L'Amérique du Nord a une dernière chance d'influencer la formation de l'Europe unie avant l'échéance de 1992. L'actuelle ronde de négociation du GATT doit se terminer peu avant l'unification européenne de 1992. Si le GATT parvient à une profonde libéralisation des échanges mondiaux, y compris les produits agricoles, la propriété intellectuelle et les services, l'Europe pourra choisir une voie libérale et ouverte dans la création du marché unique. Si, au contraire, le GATT subissait un échec, l'Europe aurait peut-être avantage à se soustraire à l'inconstance des marchés mondiaux et à créer sa propre prospérité derrière de puissants bastions.

Malgré son caractère apolitique, le GATT devient un des forums où l'Amérique du Nord peut influencer l'avenir de ses relations avec l'Europe. Il ne s'agit pas, en effet, de suivre les idées exprimées dans *The Wall Street Journal* par un docteur de Cambridge qui voudrait que la Grande-Bretagne fasse partie de l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Une tentative aussi maladroite de se mêler des affaires de la Communauté serait le moyen le plus sûr de faire dresser les Européens sur leurs ergots, même ceux qui sont les plus favorables à l'ouverture des frontières partout dans le monde.

Cette idée vient sûrement du fait que Mme Thatcher, le premier ministre Mulroney et le président Bush sont des conservateurs, quoiqu'un fossé considérable sépare les premiers ministres

britannique et canadien. Cette communauté de vues est bien peu de chose en regard de la réalité économique qui veut que l'Europe soit à la Grande-Bretagne ce que les États-Unis sont au Canada. Londres ne peut pas se permettre de flirter avec l'Amérique du Nord et doit défendre ses intérêts dans les instances de la Communauté.

C'est ainsi que Mme Thatcher, après s'être opposée à la création d'une monnaie européenne et d'une banque centrale commune se dresse contre une législation européenne du travail. Elle a de la peine à accepter que des lois aussi fondamentales émergent de la bureaucratie bruxelloise et non du Parlement britannique. Quand on voit le monstre qu'est devenue la politique agricole commune, on comprend ses réticences. On voit aussi l'intérêt qu'a le Canada dans l'éclosion d'une Europe plus fédérale qu'unitaire, dont les lois ne peuvent pas facilement être déformées pour en faire des obstacles à la concurrence mondiale.

Pour atteindre cet objectif, le Canada doit agir avec conviction pour réformer le régime du commerce mondial selon les propositions faites au GATT. Rien ne saurait mieux convaincre les Européens de ne pas bâtir une forteresse que de leur offrir un monde largement ouvert à leur commerce.

Frédéric WAGNIÈRE

## Sauver son emploi

Une dépêche publiée hier dans *La Presse* fait écho à l'appel lancé la veille par la présidente du conseil régional de la Confédération des syndicats nationaux dans la région de Québec afin que s'engage une lutte sans merci contre le chômage.

Il est à se demander cependant si, pour être plus efficace, la CSN ne devrait pas revoir certaines de ses stratégies.



Ce qui se passe depuis quelques jours dans le dossier du chantier naval de la Vickers, dans l'est de Montréal, en est un exemple frappant. D'un côté, face à la fermeture du chantier, des syndiqués de la FTQ acceptent de faire des compromis, se disent qu'un emploi, même temporaire, est préférable à pas d'emploi du tout, tentent de sauver l'entreprise et de faire confiance à un investisseur désireux de racheter la compagnie et, peut-être, de la garder en vie.

De l'autre côté, des syndiqués affiliés à la CSN considèrent qu'on leur demande des concessions trop fortes et préfèrent une paie de séparation, intéressante pour la plupart d'entre eux, à la perspective d'un emploi qu'ils ne considèrent pas assuré. Bref, c'est un peu comme si on disait: «Tout le monde va travailler, ou personne.»

Face aux demandes patronales, les 150 employés représentés par la CSN estiment qu'on leur demande de «reculer aux années 40». Ceux de la FTQ sont d'accord à risquer le coup, considérant, comme le président de la FTQ, Louis Laberge, que les demandes de l'employeur constituent des «concessions mineures» étant donné qu'il s'agit de 400 emplois.

Le dilemme n'est pas facile à trancher. En disant oui à la relance de l'entreprise, les syndiqués de la Vickers se trouvent à renoncer à une paie de séparation. De plus, il est sans doute vrai que dans l'état actuel du carnet de commandes, Casteel, l'entreprise qui voudrait racheter le chantier de la Vickers, sait qu'elle ne peut pas occuper plus de 80 travailleurs jusqu'à la fin de 1990. Mais rien ne dit qu'en obtenant des concessions de ses employés, et surtout une plus grande polyvalence, elle ne pourrait pas soumissionner à meilleur marché et obtenir d'ici là quelques contrats supplémentaires. En somme, il s'agit d'une question de confiance.

Bien sûr, il arrive à l'occasion que des syndiqués de la FTQ refusent, eux aussi, un plan de relance pour conserver leurs «droits acquis» et risquent le tout pour le tout. On l'a vu dans le dossier Steinberg. Mais plus souvent qu'autrement on accepte de courir le risque et, bien souvent, on s'en félicite.

À la CSN, règle générale, la méfiance instinctive envers tout employeur règne. À quoi sert d'avoir droit à six semaines de vacances après 30 ans de service si on n'a plus d'emploi?

Pierre VENNAT

## Pas de fleurs pour feu Marcos

À part Imelda, veuve de Ferdinand Marcos, se trouvera-t-il beaucoup de Philippins pour pleurer la mort du dictateur décédé en exil à Honolulu, après une longue maladie?

Il n'est pas parti de son plein gré en février 1986. Il a été chassé par son peuple, écoeuré par les turpitudes d'un pouvoir sans foi ni loi. L'opposition s'est cristallisée autour d'un nom: Cory Aquino, veuve de Benigno Aquino, assassiné en descendant d'avion à Manille, en août 1983.



Aquino ne cachait pas son intention de renverser Marcos par des moyens démocratiques. L'entourage de Marcos a été soupçonné du crime. Quand Mme Aquino a relayé son mari tombé de la manière qu'on sait, une sorte d'aurole a paré sa personne aux yeux des foules.

Après un scrutin houleux, ponctué de péripéties dramatiques, Cory Aquino succède à Ferdinand Marcos, qui avait été élu président une première fois en 1965 et qui s'était maintenu au pouvoir par des moyens qui répugnaient aux démocrates.

Le trépassé laisse trois choses: de mauvais souvenirs, une veuve très voyante et une fortune que personne jusqu'ici n'a pu estimer. Le gouvernement des Philippines avait accusé l'ancien dictateur d'avoir détourné à son profit des sommes évaluées entre 3 milliards et demi de dollars et 10 milliards. Un tribunal de New York poursuit la veuve Marcos pour une somme de 165 millions de dollars. Imelda Marcos n'était pas, dans le ménage, Donald Poudrier. Elle ne se contentait pas de peu. Sa collection phénoménale de chaussures lui avait valu une réputation d'extravagance.

Quelque chose n'a pas changé aux Philippines: à la présidence le soutien américain est indispensable, que la fonction soit occupée par un Marcos ou par une Aquino. Pendant trop longtemps, les États-Unis ont soutenu le régime corrompu et devenu impopulaire de Marcos, parce qu'ils voyaient en lui un rempart contre le communisme. C'est un calcul bien dangereux, qui leur a nui dans combien d'autres situations, dans combien d'autres pays!

Accordons aux États-Unis que leurs yeux se sont finalement ouverts, qu'ils ont soutenu Cory Aquino contre Marcos et qu'ils soutiennent encore aujourd'hui l'actuelle présidente. Sans l'assistance de Washington, Cory Aquino s'écroule.

Mais le ménage complet reste à faire. Au pays des Aquino il reste encore trop de parias et d'exploités. La présidente n'a pas démantelé les groupes paramilitaires, constitués de véritables bandits. Des moeurs qui n'auraient pas choqué feu Marcos.

Guy CORMIER

## MARCOS LAISSE IMELDA



## La boîte aux lettres

## Dîner ou ne pas dîner à l'école

Monsieur Claude Ryan  
Ministre de l'Éducation

■ L'article 292 de la loi 107 fera en sorte que tous les enfants pourront dîner à l'école peu importe qu'ils voyagent en autobus ou à pied. La loi nous garantit la gratuité de ce service c'est-à-dire qu'une commission scolaire ne peut exiger des frais pour compenser les coûts qu'entraînera son application. Cependant, le repas de l'enfant est aux frais des parents.

Ce principe en soi ne pose aucun problème mais, transposé dans la réalité quotidienne de nos écoles, il en est autrement. Présentement, dans la plupart des écoles primaires on dine dans les classes, sous la surveillance d'élèves de sixième année, pendant que les surveillantes du dîner font des rondes pour s'assurer de l'ordre ou pour intervenir où il y a grabuge. Dans les écoles où il y a une salle, les enfants doivent se relayer pour aller manger et disposent ainsi d'un temps trop court pour être conforme à de saines habitudes alimentaires.

L'application de cet article aura des impacts sur l'organisation scolaire. En effet, il faudra créer des mesures permettant de donner un encadrement adéquat à une clientèle fluctuante, au gré du temps et des événements.

Le gouvernement n'a pas donné les moyens financiers nécessaires aux commissions scolaires pour que son application se fasse dans des conditions décentes. Notre commission scolaire est durement touchée par les compressions budgétaires, elle devra couper d'autres services pour en compenser les coûts.

Grâce à la politique gouvernementale, les parents se prévaudront de ce droit en faisant

diner leur enfant à l'école, ils régleront leur problème de garderie. (...)

Nous vous redemandons la création d'un programme de subventions pour l'agrandissement ou le réaménagement des écoles, programme qui leur permettrait de se doter de garderies et de cafétérias; les enfants jouiraient ainsi d'une qualité de vie à laquelle ils ont droit. (...)

Murielle LAVIGUEUR  
Présidente  
Comité de parents  
Commission scolaire  
de Valleyfield

## «Les Ailes de l'espérance»: des contradictions

■ J'ai trouvé révoltantes les contradictions de l'organisme *Les Ailes de l'espérance*. On avait organisé à St-Hubert, au cours de la fin de semaine des 9 et 10 septembre derniers, une démonstration de vols d'avion de toutes catégories.

Les reportages télévisés indiquaient que les appareils ayant monopolisé l'attention furent les fameux «F-18». «Très excitant... très bruyant... etc.», déclaraient les spectateurs ébahis.

Or, *Les Ailes de l'espérance* se veut un groupe qui oeuvre en Amérique du Sud, parmi les plus démunis, souvent des Indiens vivant en région éloignée. Ici, au Labrador et sur la Basse Côte-Nord, des Amérindiens luttent pour que cessent les vols bruyants et excitants des F-18 de l'armée canadienne.

On devrait, par principe, refuser d'associer à une promotion soi-disant humanitaire des engins militaires.

François GIRARD  
Montréal

## Hydro-Québec pollue

■ Hydro-Québec produit maintenant de l'électricité à partir de la centrale au pétrole de Tracy qui devient une source importante de pollution atmosphérique, un facteur très important d'acidification des pluies pour le centre du Québec.

Alors que l'on veut forcer les Américains à réduire leurs émissions de SO<sub>2</sub> qui acidifient nos pluies, nous laissons Hydro-Québec, une compagnie d'État, polluer notre atmosphère et contribuer davantage à acidifier la pluie et ainsi aggraver des problèmes tels le dépérissement de la forêt et la pollution de l'eau.

Ainsi, quel pouvoir avons-nous face aux négociations canado-américaines sur la réduction des pluies acides si une compagnie d'État peut se mettre tout à coup à polluer abondamment avec la complicité de nos gouvernements? Les Américains se feront un plaisir de nous le souligner et nos demandes de réduction d'émissions de SO<sub>2</sub> pourraient être prises avec moins de sérieux lors de prochaines négociations. (...)

Michel CHAMPAGNE  
La Pocatière

## Hydro-Québec: une entreprise problématique

■ La récente décision d'Hydro-Québec de remettre en marche la centrale au mazout de Tracy tend à confirmer que la Société d'État se trouve dans une position des plus inquiétantes.

On a en effet appris récemment qu'en raison du niveau extrêmement bas des réservoirs alimentant les centrales hydroélectriques de la Baie James et de Manicouagan, les dirigeants d'Hydro s'étaient

vus contraints de reconsidérer la mise en service de la centrale de Tracy.

Cette décision laisse perplexe lorsque l'on sait que la compagnie envisageait de renoncer définitivement à exploiter l'installation de Tracy pour la production d'électricité; elle laisse planer une fois de plus de sérieux doutes sur les aptitudes à la planification des administrateurs de l'entreprise et compromet d'autant l'image qu'Hydro-Québec projette dans la population.

En moins de 15 ans, cette compagnie d'État considérée comme le fer de lance de notre développement économique, productrice d'une énergie peu polluante et dotée d'un dynamisme profond a peu à peu régressé pour devenir une entreprise problématique, dont le gigantisme inquiète, parce qu'il est mal articulé. (...)

Il a d'ailleurs déjà été mentionné que les émissions de cette centrale au mazout contribueront de façon significative aux pluies acides, au point qu'il faudra au Québec réévaluer à la baisse les rejets des autres sources de rejets acides, afin de respecter les ententes établies avec les gouvernements des autres provinces du Canada pour lutter contre les précipitations acides. (...)

Jacques-F. CARTIER  
Montréal

## N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

## Opinions

## Les sages-femmes devraient être des infirmières diplômées

Mme Louise Deschênes, vice-présidente de l'Association professionnelle des infirmières et infirmiers diplômés des études supérieures (APIDES), présente dans le texte qui suit le point de vue de cette association sur le rôle que devraient jouer les sages-femmes.

LOUISE DESCHÊNES

L'unanimité parmi les professionnels de la santé, le ministère et la population, ne fait pas très bonne figure depuis le dépôt du projet de loi sur la pratique des sages-femmes. La controverse qui entoure ce dossier amène le Conseil d'administration de l'Association professionnelle des infirmières et infirmiers diplômés des études supérieures (APIDES) à se prononcer publiquement sur la formation de la sage-femme et sur son lieu de pratique.

Nous croyons que la sage-femme est une intervenante qui devrait s'intégrer à l'équipe multidisciplinaire déjà en place, pour assister les femmes et les couples dans l'expérience de la naissance.

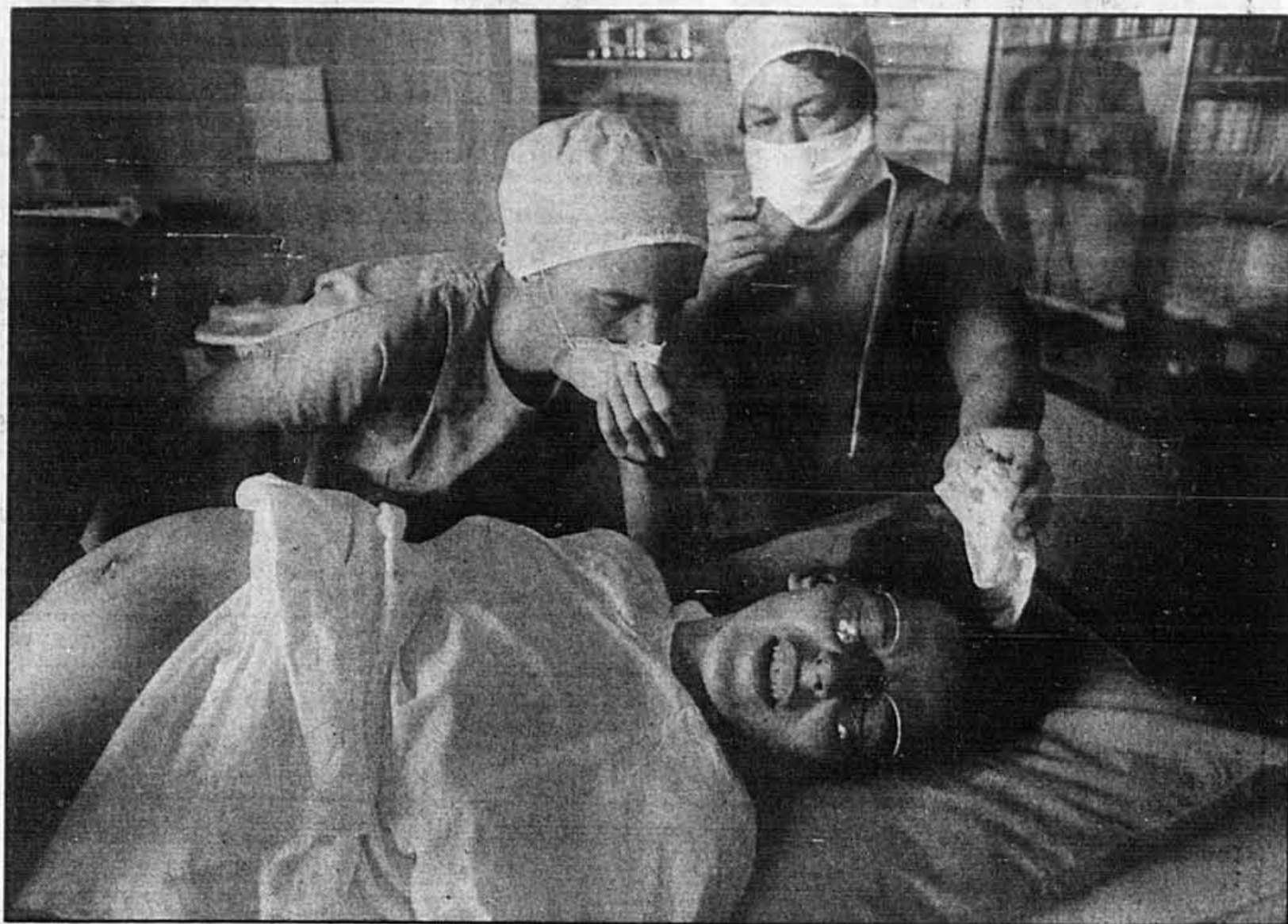
Nous tenons à préciser cependant que la sage-femme, telle que définie dans la loi 156, ne répond pas à nos attentes. En effet, nous trouvons irresponsable qu'en 1989, la loi ne soit pas plus explicite quant au niveau veau de formation de cette professionnelle. Tel que lu dans cette loi, même une personne sans aucune formation préalable, mais qui répondrait à certains critères non déterminés pourrait accéder à la pratique de sage-femme. Cela signifie que cette profession accueillerait dans ses rangs des fem-

mes qui se disent sages-femmes, parce qu'elles ont pratiqué quelques accouchements. Nous croyons que la population du Québec souhaite plus que cela pour la sécurité des mères et des bébés.

La naissance de cette profession devrait exiger des assises solides et sécuritaires pour le public, grâce à une formation de base sérieuse et reconnue.

À cet égard, nous croyons que l'infirmière est l'intervenante la mieux préparée pour recevoir une formation universitaire qui comprendrait un internat. L'infirmière est une professionnelle dont les connaissances, les expériences et les compétences en périnatalité ne sont plus à démontrer. Les nier, pour s'en remettre à une professionnelle formée, nous ne savons comment et par qui, équivaudrait à une augmentation des coûts de formation et des services de santé. Vous conviendrez avec nous que le contexte de restrictions qui sévit dans les services de santé, incite à valoriser une professionnelle déjà reconnue et dont les standards de pratique élevés sont éprouvés.

Le milieu dans lequel pratiquerait l'infirmière sage-femme devrait en tout temps être sécuritaire. Bien que la naissance soit un acte naturel, une complication obstétricale ou néonatale n'est pas improbable et aucune erreur ne semble plus grave qu'une erreur en maternité. En raison des risques liés à la naissance, nous nous opposons fermement à l'accouchement à domicile ou à l'extérieur d'un milieu organisé pour répondre à une urgence obstétricale. Les efforts d'humanisation des soins entrepris par les unités d'obstétrique du Québec depuis quelques années ont démontré que la naissance peut avoir un ca-



Un moment inoubliable

PHOTO PIERRE CÔTE, LA PRESSE

ractère humain, familial et sécuritaire dans un hôpital.

En conclusion, nous privilé-

gions une infirmière sage-femme ayant complété un diplôme universitaire d'une institution recon-

nue qui collaborerait avec une équipe multidisciplinaire (composée de médecins, d'autres infir-

mières, de travailleurs sociaux et diététistes), et qui pratiquerait en centre hospitalier.

## En matière d'agriculture, le Canada fait fausse route au GATT

Jean-Yves Duthel, conseiller en communication auprès de l'Union des producteurs agricoles, donne ci-dessous la réplique à Frédéric Wagnière, qui signait vendredi dernier un éditorial intitulé: Ce qui importe au GATT.

JEAN-YVES DUTHEL

Monsieur Wagnière ne change pas d'opinion quant à la position canadienne au GATT, au vu de son éditorial du vendredi 22 septembre. L'UPA non plus... et pour cause.

Tout d'abord, traitons de la forme. Comment peut-on trouver acceptable au niveau de l'éthique que le gouvernement américain aille contester à Genève ce qu'il a accepté dans l'ALE?

Avec Ottawa, Washington accepte le principe des offices de commercialisation en agriculture, à Genève il le combat! Quelqu'un signerait-il une police d'assurance-vie avec une compagnie

qui irait devant une commission parlementaire contester l'existence même de l'assurance-vie? Pourquoi avoir fait tant de charivari pour avoir l'ALE si cette signature n'est qu'un chiffon de papier?

L'éditorialiste, sur le fond, prétend que le système agricole canadien, à cause de l'implication de l'État, «n'a aucune valeur économique». Mais, ma foi, quel secteur aurait donc cette valeur: les pâtes et papiers subventionnées pour leur modernisation? Hyundai subventionnée pour son implantation? G.M. subventionnée pour sa production? Les aluminières subventionnées par les tarifs d'électricité? Les firmes d'ingénieurs conseils subventionnées par les accords de l'ACDI?

Le secteur agricole génère des milliards de dollars. Au Québec, directement et indirectement, c'est 11 p. cent de la main-d'œuvre, autour de \$15 milliards d'injection dans l'économie, une alimentation à des prix stables et parmi les plus bas de la planète, bref, le premier secteur de notre économie...

L'obsession «économiste» de



PHOTO ARMAND TROTIER, LA PRESSE

Notre seule ambition est de nourrir nos compatriotes, disent les producteurs agricoles du Québec.

certaines leur fait oublier la réalité. La théorie sur papier journal est d'une facilité déconcertante; sans égards aux êtres humains, pour le seul plaisir d'avoir des colonnes vérifiables sur une feuille de comptable.

Faut-il rappeler, une fois encore dans ce débat, que ce qui peut être bon pour l'agriculture de l'Ouest peut être mauvais pour celle du Québec. Monsieur Wagnière ne pense qu'en termes d'exportation céréalière ou bovine. Pourquoi le Québec devrait-il sacrifier son autosuffisance alimentaire et de nouveaux créneaux d'exportation au profit de l'Ouest? Qu'on nous explique cela et, surtout, qu'on en explique les incidences sur le portefeuille du consommateur à moyen et à long terme.

Le Canada fait fausse route à Genève en choisissant la voie américaine et c'est là, faire aveuglément confiance, non pas «au système de demain», mais à l'absence de système. Dans l'anarchie c'est toujours le plus fort qui gagne, pas le meilleur. Notre ambition n'est pas de jouer une partie de bras-de-fer, mais de nourrir nos compatriotes.

## Massacres de Sabra et Chatila: le souvenir assassiné

Un lecteur, Jean-François Delisle, propose aux lecteurs de La Presse ses réflexions sur un sombre anniversaire, celui des massacres de plusieurs centaines de réfugiés palestiniens dans les camps de Sabra et Chatila, au Liban.

JEAN-FRANÇOIS DELISLE

On commémore ce mois-ci le cinquantième anniversaire du début de la Seconde Guerre mondiale. On parle aussi de l'annexion des États baltes par l'URSS à l'occasion du pacte germano-soviétique. Mais septembre ramène aussi un autre anniversaire que les Occidentaux préfèrent oublier: celui du massacre de plusieurs centaines de réfugiés palestiniens à Sabra et Chatila du 17 au 19 septembre 1982.

Rappelons les faits. En juin 1982, le gouvernement israélien, dirigé par M. Menahem Begin lance son armée au Liban dans le cadre d'une opération baptisée «Paix en Galilée». Le but officiel: assurer la sécurité de la frontière nord d'Israël dont les établissements sont soumis plus ou moins régulièrement aux attaques de commandos palestiniens liés à l'OLP. En effet, depuis plusieurs années, le Liban est devenu la «patrie de rechange» des réfugiés palestiniens qui y vivent dans des camps et qui se trouvent en outre mêlés aux conflits internes de la société libanaise. La centrale palestinienne s'en sert aussi pour continuer sa lutte armée contre l'État d'Israël.

Le but réel de l'opération israélienne est bien plus ambitieux: éliminer l'OLP du Liban, désorganiser la société palestinienne et frapper au cœur son projet d'indépendance nationale. Mais la chasse à courre israélienne ne se déroule pas tout à fait comme



20 septembre 1982: des volontaires scouts et des membres de la défense civile recueillent des corps dans les camps de Sabra et Chatila, dans Beyrouth-Ouest.

PHOTO I/P

prévue: quelques unités palestiniennes résistent farouchement et la plupart des autres se replient

sur Beyrouth, la capitale où est situé aussi le quartier général de l'OLP. En même temps la machi-

ne diplomatique se met en branle et des États européens (France et Italie) interviennent pour limiter

les dégâts. L'armée israélienne encercle Beyrouth; elle contrôle déjà le sud du pays.

Tout l'été se passe en négociations fiévreuses entre les parties engagées dans le conflit par l'intermédiaire des deux pays européens: Israël, les États-Unis (qui appuient pour une bonne part l'initiative de leur fidèle allié israélien) et l'OLP. Le départ des combattants palestiniens qui, initialement devait se faire vite se produira à la fin du mois d'août seulement, sous la pression d'Israël et des États-Unis. Désormais, les camps de réfugiés sont sans protection.

Les massacres seront le fait de milices phalangistes chrétiennes, alliées d'Israël et adversaires traditionnelles des Palestiniens. Du 17 au 19 septembre, sous la bienveillante surveillance de l'armée israélienne qui contrôle les entrées et les sorties des camps, les phalangistes vont égorger au moins des centaines (et peut-être même plus de mille) civils palestiniens sans défense, hommes, femmes (même enceintes) et enfants. Le premier ministre Menahem Begin et le ministre de l'Industrie prétendront sans grande vraisemblance n'avoir été mis au courant que tardivement de ces événements atroces. Selon les médias, Sharon serait le principal responsable du carnage qu'il aurait orchestré en sous-main. Quoi qu'il en soit, le monde entier sera révolté par ces tueries. La crédibilité politique d'Israël en subira un sérieux coup.

Pourtant, en Amérique du Nord, on s'empresse de ne plus y penser et on n'en reparlera plus guère. On renouera, quoique avec moins de naïveté peut-être, avec le discours pro-israélien habituel. Mais il faut en reparler, non pour promouvoir la haine ou la rancœur mais pour regarder la réalité en face, faire en sorte que cela ne se reproduise plus jamais et rendre justice aux Palestiniens. Eux aussi ont droit à notre souvenir et à notre soutien.







## IMMOBILIER

## 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL

ST-LEONARD, 3 1/2, 4 1/2, chauffage électrique, construction béton, Jean Talon et Vieux-Port, 725-9803.

ST-LEONARD, 3 1/2, propre, foyer, piscine, 721-8410 ou 682-3439.

ST-LEONARD, grand 5 1/2, chauffage, 421-2729.

ST-LEONARD, tout compris, 354-5811, 259-8800.

ST-LEONARD, bas duplex, 5 1/2, chauffage avec cour, garage, 321-0059.

ST-LEONARD, grand 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, renouvés, beaux, propres, toutes commodités, balcon, jardin, portes-pot, 1 mois gratuit, 322-4511.

ST-LEONARD, près Vieux, 4 1/2, chauffage, eau chaude, ménage fait, 421-1918, 729-4954.

ST-LEONARD, grand 4 1/2, 5 1/2, propre, 5420, 253-2000, 725-3965.

ST-LEONARD, grand 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, livres, stationnement, 725-8456.

ST-LEONARD, 4 1/2, entrées lav, sec, 251-2872.

ST-LEONARD, grand 4 1/2, neuf, au du Métro, 5500, 292-3333.

ST-LEONARD, grand 5 1/2, balcon, coin Lacordaire, 321-0259 après 5h.

## 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL

**UN MOIS GRATUIT**  
3445 RIDGEWOOD

Société ayant dans un superbe cadre de verdure.

3 1/2 - 5 1/2

989-9909, 932-4325

V. ST-LEONARD 4 1/2, chauffage, ascenseur, piscine, 4605, 748-8718.

V.M.R. 6 1/2, hant de duplex, chauffage, bus 145, 9750 Jolys, 727-0672.

V.M.R. grand 4 1/2, 5 1/2, sous-sol, 2 s.bains, 10000, 728-2550.

VERDUN Osborne, haut duplex (1981), 1X3 1/2, 5455, 769-8708.

VERDUN 3 1/2, 4 1/2, renouvés, près métro, 3755, 321-4996, 521-5211.

VERDUN, près Hickson, 4 1/2, près métro, 3755, 321-4996, 521-5211.

VERDUN, 1X3 1/2, 5455, 769-8708.

VERDUN, 4035 Languette près de l'église, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, chauffage, eau chaude, 769-1138.

VILLE EMARD, Boul. Monk, duplex 6 1/2, haut, 4035, 769-1138.

VILLE EMARD, 5 1/2, haut de duplex, renouv, trois pièces, plancher bois franc, entrée lav, sec, cuisine neuve, meublé, chauffage électrique, services, 4955, Référence es requises, 748-5849.

VILLE EMARD, 4035 Languette près de l'église, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, chauffage, eau chaude, 769-1138.

VILLE EMARD, Boul. Monk, duplex 6 1/2, haut, 4035, 769-1138.

VILLE EMARD, 5 1/2, haut de duplex, renouv, trois pièces, plancher bois franc, entrée lav, sec, cuisine neuve, meublé, chauffage électrique, services, 4955, Référence es requises, 748-5849.

## 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL

VILLE ST-LEONARD, 50 Quintin coin boul. Duguid, immeuble neuf, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, pour occupation immédiate, beaux tapis, bois, pentes, escalier, terrasse, 10000, 728-2550.

VILLE ST-LEONARD, 1 mois gratuit, grand 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2, 9 1/2, 10 1/2, 11 1/2, 12 1/2, 13 1/2, 14 1/2, 15 1/2, 16 1/2, 17 1/2, 18 1/2, 19 1/2, 20 1/2, 21 1/2, 22 1/2, 23 1/2, 24 1/2, 25 1/2, 26 1/2, 27 1/2, 28 1/2, 29 1/2, 30 1/2, 31 1/2, 32 1/2, 33 1/2, 34 1/2, 35 1/2, 36 1/2, 37 1/2, 38 1/2, 39 1/2, 40 1/2, 41 1/2, 42 1/2, 43 1/2, 44 1/2, 45 1/2, 46 1/2, 47 1/2, 48 1/2, 49 1/2, 50 1/2, 51 1/2, 52 1/2, 53 1/2, 54 1/2, 55 1/2, 56 1/2, 57 1/2, 58 1/2, 59 1/2, 60 1/2, 61 1/2, 62 1/2, 63 1/2, 64 1/2, 65 1/2, 66 1/2, 67 1/2, 68 1/2, 69 1/2, 70 1/2, 71 1/2, 72 1/2, 73 1/2, 74 1/2, 75 1/2, 76 1/2, 77 1/2, 78 1/2, 79 1/2, 80 1/2, 81 1/2, 82 1/2, 83 1/2, 84 1/2, 85 1/2, 86 1/2, 87 1/2, 88 1/2, 89 1/2, 90 1/2, 91 1/2, 92 1/2, 93 1/2, 94 1/2, 95 1/2, 96 1/2, 97 1/2, 98 1/2, 99 1/2, 100 1/2, 101 1/2, 102 1/2, 103 1/2, 104 1/2, 105 1/2, 106 1/2, 107 1/2, 108 1/2, 109 1/2, 110 1/2, 111 1/2, 112 1/2, 113 1/2, 114 1/2, 115 1/2, 116 1/2, 117 1/2, 118 1/2, 119 1/2, 120 1/2, 121 1/2, 122 1/2, 123 1/2, 124 1/2, 125 1/2, 126 1/2, 127 1/2, 128 1/2, 129 1/2, 130 1/2, 131 1/2, 132 1/2, 133 1/2, 134 1/2, 135 1/2, 136 1/2, 137 1/2, 138 1/2, 139 1/2, 140 1/2, 141 1/2, 142 1/2, 143 1/2, 144 1/2, 145 1/2, 146 1/2, 147 1/2, 148 1/2, 149 1/2, 150 1/2, 151 1/2, 152 1/2, 153 1/2, 154 1/2, 155 1/2, 156 1/2, 157 1/2, 158 1/2, 159 1/2, 160 1/2, 161 1/2, 162 1/2, 163 1/2, 164 1/2, 165 1/2, 166 1/2, 167 1/2, 168 1/2, 169 1/2, 170 1/2, 171 1/2, 172 1/2, 173 1/2, 174 1/2, 175 1/2, 176 1/2, 177 1/2, 178 1/2, 179 1/2, 180 1/2, 181 1/2, 182 1/2, 183 1/2, 184 1/2, 185 1/2, 186 1/2, 187 1/2, 188 1/2, 189 1/2, 190 1/2, 191 1/2, 192 1/2, 193 1/2, 194 1/2, 195 1/2, 196 1/2, 197 1/2, 198 1/2, 199 1/2, 200 1/2, 201 1/2, 202 1/2, 203 1/2, 204 1/2, 205 1/2, 206 1/2, 207 1/2, 208 1/2, 209 1/2, 210 1/2, 211 1/2, 212 1/2, 213 1/2, 214 1/2, 215 1/2, 216 1/2, 217 1/2, 218 1/2, 219 1/2, 220 1/2, 221 1/2, 222 1/2, 223 1/2, 224 1/2, 225 1/2, 226 1/2, 227 1/2, 228 1/2, 229 1/2, 230 1/2, 231 1/2, 232 1/2, 233 1/2, 234 1/2, 235 1/2, 236 1/2, 237 1/2, 238 1/2, 239 1/2, 240 1/2, 241 1/2, 242 1/2, 243 1/2, 244 1/2, 245 1/2, 246 1/2, 247 1/2, 248 1/2, 249 1/2, 250 1/2, 251 1/2, 252 1/2, 253 1/2, 254 1/2, 255 1/2, 256 1/2, 257 1/2, 258 1/2, 259 1/2, 260 1/2, 261 1/2, 262 1/2, 263 1/2, 264 1/2, 265 1/2, 266 1/2, 267 1/2, 268 1/2, 269 1/2, 270 1/2, 271 1/2, 272 1/2, 273 1/2, 274 1/2, 275 1/2, 276 1/2, 277 1/2, 278 1/2, 279 1/2, 280 1/2, 281 1/2, 282 1/2, 283 1/2, 284 1/2, 285 1/2, 286 1/2, 287 1/2, 288 1/2, 289 1/2, 290 1/2, 291 1/2, 292 1/2, 293 1/2, 294 1/2, 295 1/2, 296 1/2, 297 1/2, 298 1/2, 299 1/2, 300 1/2, 301 1/2, 302 1/2, 303 1/2, 304 1/2, 305 1/2, 306 1/2, 307 1/2, 308 1/2, 309 1/2, 310 1/2, 311 1/2, 312 1/2, 313 1/2, 314 1/2, 315 1/2, 316 1/2, 317 1/2, 318 1/2, 319 1/2, 320 1/2, 321 1/2, 322 1/2, 323 1/2, 324 1/2, 325 1/2, 326 1/2, 327 1/2, 328 1/2, 329 1/2, 330 1/2, 331 1/2, 332 1/2, 333 1/2, 334 1/2, 335 1/2, 336 1/2, 337 1/2, 338 1/2, 339 1/2, 340 1/2, 341 1/2, 342 1/2, 343 1/2, 344 1/2, 345 1/2, 346 1/2, 347 1/2, 348 1/2, 349 1/2, 350 1/2, 351 1/2, 352 1/2, 353 1/2, 354 1/2, 355 1/2, 356 1/2, 357 1/2, 358 1/2, 359 1/2, 360 1/2, 361 1/2, 362 1/2, 363 1/2, 364 1/2, 365 1/2, 366 1/2, 367 1/2, 368 1/2, 369 1/2, 370 1/2, 371 1/2, 372 1/2, 373 1/2, 374 1/2, 375 1/2, 376 1/2, 377 1/2, 378 1/2, 379 1/2, 380 1/2, 381 1/2, 382 1/2, 383 1/2, 384 1/2, 385 1/2, 386 1/2, 387 1/2, 388 1/2, 389 1/2, 390 1/2, 391 1/2, 392 1/2, 393 1/2, 394 1/2, 395 1/2, 396 1/2, 397 1/2, 398 1/2, 399 1/2, 400 1/2, 401 1/2, 402 1/2, 403 1/2, 404 1/2, 405 1/2, 406 1/2, 407 1/2, 408 1/2, 409 1/2, 410 1/2, 411 1/2, 412 1/2, 413 1/2, 414 1/2, 415 1/2, 416 1/2, 417 1/2, 418 1/2, 419 1/2, 420 1/2, 421 1/2, 422 1/2, 423 1/2, 424 1/2, 425 1/2, 426 1/2, 427 1/2, 428 1/2, 429 1/2, 430 1/2, 431 1/2, 432 1/2, 433 1/2, 434 1/2, 435 1/2, 436 1/2, 437 1/2, 438 1/2, 439 1/2, 440 1/2, 441 1/2, 442 1/2, 443 1/2, 444 1/2, 445 1/2, 446 1/2, 447 1/2, 448 1/2, 449 1/2, 450 1/2, 451 1/2, 452 1/2, 453 1/2, 454 1/2, 455 1/2, 456 1/2, 457 1/2, 458 1/2, 459 1/2, 460 1/2, 461 1/2, 462 1/2, 463 1/2, 464 1/2, 465 1/2, 466 1/2, 467 1/2, 468 1/2, 469 1/2, 470 1/2, 471 1/2, 472 1/2, 473 1/2, 474 1/2, 475 1/2, 476 1/2, 477 1/2, 478 1/2, 479 1/2, 480 1/2, 481 1/2, 482 1/2, 483 1/2, 484 1/2, 485 1/2, 486 1/2, 487 1/2, 488 1/2, 489 1/2, 490 1/2, 491 1/2, 492 1/2, 493 1/2, 494 1/2, 495 1/2, 496 1/2, 497 1/2, 498 1/2, 499 1/2, 500 1/2, 501 1/2, 502 1/2, 503 1/2, 504 1/2, 505 1/2, 506 1/2, 507 1/2, 508 1/2, 509 1/2, 510 1/2, 511 1/2, 512 1/2, 513 1/2, 514 1/2, 515 1/2, 516 1/2, 517 1/2, 518 1/2, 519 1/2, 520 1/2, 521 1/2, 522 1/2, 523 1/2, 524 1/2, 525 1/2, 526 1/2, 527 1/2, 528 1/2, 529 1/2, 530 1/2, 531 1/2, 532 1/2, 533 1/2, 534 1/2, 535 1/2, 536 1/2, 537 1/2, 538 1/2, 539 1/2, 540 1/2, 541 1/2, 542 1/2, 543 1/2, 544 1/2, 545 1/2, 546 1/2, 547 1/2, 548 1/2, 549 1/2, 550 1/2, 551 1/2, 552 1/2, 553 1/2, 554 1/2, 555 1/2, 556 1/2, 557 1/2, 558 1/2, 559 1/2, 560 1/2, 561 1/2, 562 1/2, 563 1/2, 564 1/2, 565 1/2, 566 1/2, 567 1/2, 568 1/2, 569 1/2, 570 1/2, 571 1/2, 572 1/2, 573 1/2, 574 1/2, 575 1/2, 576 1/2, 577 1/2, 578 1/2, 579 1/2, 580 1/2, 581 1/2, 582 1/2, 583 1/2, 584 1/2, 585 1/2, 586 1/2, 587 1/2, 588 1/2, 589 1/2, 590 1/2, 591 1/2, 592 1/2, 593 1/2, 594 1/2, 595 1/2, 596 1/2, 597 1/2, 598 1/2, 599 1/2, 600 1/2, 601 1/2, 602 1/2, 603 1/2, 604 1/2, 605 1/2, 606 1/2, 607 1/2, 608 1/2, 609 1/2, 610 1/2, 611 1/2, 612 1/2, 613 1/2, 614 1/2, 615 1/2, 616 1/2, 617 1/2, 618 1/2, 619 1/2, 620 1/2, 621 1/2, 622 1/2, 623 1/2, 624 1/2, 625 1/2, 626 1/2, 627 1/2, 628 1/2, 629 1/2, 630 1/2, 631 1/2, 632 1/2, 633 1/2, 634 1/2, 635 1/2, 636 1/2, 637 1/2, 638 1/2, 639 1/2, 640 1/2, 641 1/2, 642 1/2, 643 1/2, 644 1/2, 645 1/2, 646 1/2, 647 1/2, 648 1/2, 649 1/2, 650 1/2, 651 1/2, 652 1/2, 653 1/2, 654 1/2, 655 1/2, 656 1/2, 657 1/2, 658 1/2, 659 1/2, 660 1/2, 661 1/2, 662 1/2, 663 1/2, 664 1/2, 665 1/2, 666 1/2, 667 1/2, 668 1/2, 669 1/2, 670 1/2, 671 1/2, 672 1/2, 673 1/2, 674 1/2, 675 1/2, 676 1/2, 677 1/2, 678 1/2, 679 1/2, 680 1/2, 681 1/2, 682 1/2, 683 1/2, 684 1/2, 685 1/2, 686 1/2, 687 1/2, 688 1/2, 689 1/2, 690 1/2, 691 1/2, 692 1/2, 693 1/2, 694 1/2, 695 1/2, 696 1/2, 697 1/2, 698 1/2, 699 1/2, 700 1/2, 701 1/2, 702 1/2, 703 1/2, 704 1/2, 705 1/2, 706 1/2, 707 1/2, 708 1/2, 709 1/2, 710 1/2, 711 1/2, 712 1/2, 713 1/2, 714 1/2, 715 1/2, 716 1/2, 717 1/2, 718 1/2, 719 1/2, 720 1/2, 721 1/2, 722 1/2, 723 1/2, 724 1/2, 725 1/2, 726 1/2, 727 1/2, 728 1/2, 729 1/2, 730 1/2, 731 1/2, 732 1/2, 733 1/2, 734 1/2, 735 1/2, 736 1/2, 737 1/2, 738 1/2, 739 1/2, 740 1/2, 741 1/2, 742 1/2, 743 1/2, 744 1/2, 745 1/2, 746 1/2, 747 1/2, 748 1/2, 749 1/2, 750 1/2, 751 1/2, 752 1/2, 753 1/2, 754 1/2, 755 1/2, 756 1/2, 757 1/2, 758 1/2, 759 1/2, 760 1/2, 761 1/2, 762 1/2, 763 1/2, 764 1/2, 765 1/2, 766 1/2, 767 1/2, 768 1/2, 769 1/2, 770 1/2, 771 1/2, 772 1/2, 773 1/2, 774 1/2, 775 1/2, 776 1/2, 777 1/2, 778 1/2, 779 1/2, 780 1/2, 781 1/2, 782 1/2, 783 1/2, 784 1/2, 785 1/2, 786 1/2, 787 1/2, 788 1/2, 789 1/2, 790 1/2, 791 1/2, 792 1/2, 793 1/2, 794 1/2, 795 1/2, 796 1/2, 797 1/2, 798 1/2, 799 1/2, 800 1/2, 801 1/2, 802 1/2, 803 1/2, 804 1/2, 805 1/2, 806 1/2, 807 1/2, 808 1/2, 809 1/2, 810 1/2, 811 1/2, 812 1/2, 813 1/2, 814 1/2, 815 1/2, 816 1/2, 817 1/2, 818 1/2, 819 1/2, 820 1/2, 821 1/2, 822 1/2, 823 1/2, 824 1/2, 825 1/2, 826 1/2, 827 1/2, 828 1/2, 829 1/2, 830 1/2, 831 1/2, 832 1/2, 833 1/2, 834 1/2, 835 1/2, 836 1/2, 837 1/2, 838 1/2, 839 1/2, 840 1/2, 841 1/2, 842 1/2, 843 1/2, 844 1/2, 845 1/2, 846 1/2, 847 1/2, 848 1/2, 849 1/2, 850 1/2, 851 1/2, 852 1/2, 853 1/2, 854 1/2, 855 1/2, 856 1/2, 857 1/2, 858 1/2, 859 1/2, 860 1/2, 861 1/2, 862 1/2, 863 1/2, 864 1/2, 865 1/2, 866 1/2, 867 1/2, 868 1/2, 869 1/2, 870 1/2, 871 1/2, 872 1/2, 873 1/2, 874 1/2, 875 1/2, 876 1/2, 877 1/2, 878 1/2, 879 1/2, 880 1/2, 881 1/2, 882 1/2, 883 1/2, 884 1/2, 885 1/2, 886 1/2, 887 1/2, 888 1/2, 889 1/2, 890 1/2, 891 1/2, 892 1/2, 893 1/2, 894 1/2, 895 1/2, 896 1/2, 897 1/2, 898 1/2, 899 1/2, 900 1/2, 901 1/2, 902 1/2, 903 1/2, 904 1/2, 905 1/2, 906 1/2, 907 1/2, 908 1/2, 909 1/2, 910 1/2, 911 1/2, 912 1/2, 913 1/2, 914 1/2, 915 1/2, 916 1/2, 917 1/2, 918 1/2, 919 1/2, 920 1/2, 921 1/2, 922 1/2, 923 1/2, 924 1/2, 925 1/2, 926 1/2, 927 1/2, 928 1/2, 929 1/2, 930 1/2, 931 1/2, 932 1/2, 933 1/2, 934 1/2, 935 1/2, 936 1/2, 937 1/2, 938 1/2, 939 1/2, 940 1/2, 941 1/2, 942 1/2, 943 1/2, 944 1/2, 945 1/2, 946 1/2, 947 1/2, 948 1/2, 949 1/2, 950 1/2, 951 1/2, 952 1/2, 953 1/2, 954 1/2, 955 1/2, 956 1/2, 957 1/2, 958 1/2, 959 1/2, 960 1/2, 961 1/2, 962 1/2, 963 1/2, 964 1/2, 965 1/2, 966 1/2, 967 1/2, 968 1/2, 969 1/2, 970 1/2, 971 1/2, 972 1/2, 973 1/2, 974 1/2, 975 1/2, 976 1/2, 977 1/2, 978 1/2, 979 1/2, 980 1/2, 981 1/2, 982 1/2, 983 1/2, 984 1/2, 985 1/2, 986 1/2, 987 1/2, 988 1/2, 989 1/2, 990 1/2, 991 1/2, 992 1/2, 993 1/2, 994 1/2, 995 1/2, 996 1/2, 997 1/2, 998 1/2, 999 1/2, 1000 1/2.

## 133 A LOUER ILE DE MONTRÉAL

**WESTMOUNT ESTATE**

Appartements luxueux de 1, 2 chambres à coucher, édifice de prestige, à côté du Parc Westmount. Service de portier, toutes commodités, disponibles immédiatement.

Samedi: 9h à 11h  
Samedi: 10h à 14h  
932-9424

WOLFIE, 5 1/2, renouv, stores verticaux, 4255, 648-1610, 642-4958.

1 1/2 A 18 1/2 MEUBLE OU NON AVEC OU SANS BALCON  
Tous secteurs - TOUS PRIX  
7210 St-Denis, Jean Talon  
Loge-info 495-2458 carte acceptée

3 1/2 A PARTIR DE 1298, avec poêle et réfrigérateur, idéal pour étudiants, 6675 Darlington, 737-7554.

4 1/2 A louer, situés 8244 St-Denis, air climatisé, insonorisés, construction neuve, 5500 par mois, 382-7327.

4 1/2 A PARTIR DE 5340, avec poêle et réfrigérateur, idéal pour étudiant, 6675, Darlington, 737-7554.

## 137 A LOUER BANLIEUE OUEST

D.D.O., excellents 4 1/2 à louer pour week-end, 444-1044.

**DORVAL 455-457 GALLAND**

3 1/2 à 4 1/2, chauffage, eau chaude, trois pièces, 333-9433.

Conciergerie: 457 GALLAND app. 1E

**LES BOIS DE PIERREFONDS**

**1 MOIS GRATUIT**

sur 4 1/2 et 5 1/2 vacants

UNIQUE AU CANADA: luxueux 4 1/2, 5 1/2 avec électroménagers de qualité supérieure, lessivuse et sècheuse, poêle à bois, cuisine, réfrigérateur, cuisinière et réfrigérateur.

Appartements ENTièrement RENOVÉS comprenant: armoires de cuisine en chêne et mélaminé, plancher et carrelage de cuisine en céramique, planchers en parquet de chêne, décoration harmonisée, électrique, ménage lors de l'emménagement.

Pour moins cher que vous pensez

4689 Alexander  
Angie Gossel Pierrefonds  
à 1.5 km à l'ouest de l'A-10  
333-9352

PIERREFONDS 7 1/2, chauffage, entrée lav, sec, 4605, 1 mois gratuit, 426-2961.

PIERREFONDS, grand 3 1/2, 4 1/2, chauffage et lave-vaisselle, possibilité garage intérieur, grande cuisine, trois pièces, tranquille, immédiatement ou plus tard, 644-7148.

PIERREFONDS bord de l'eau, 1 1/2, 3 1/2, 5 1/2, 7 1/2, 9 1/2, 11 1/2, 13 1/2, 15 1/2, 17 1/2, 19 1/2, 21 1/2, 23 1/2, 25 1/2, 27 1/2, 29 1/2, 31 1/2, 33 1/2, 35 1/2, 37 1/2, 39 1/2, 41 1/2, 43 1/2, 45 1/2, 47 1/2, 49 1/2, 51 1/2, 53 1/2, 55 1/2, 57 1/2, 59 1/2, 61 1/2, 63 1/2, 65 1/2, 67 1/2, 69 1/2, 71 1/2, 73 1/2, 75 1/2, 77 1/2, 79 1/2, 81 1/2, 83 1/2, 85 1/2, 87 1/2, 89 1/2, 91 1/2, 93 1/2, 95 1/2, 97 1/2, 99 1/2, 101 1/2, 103 1/2, 105 1/2, 107 1/2, 109 1/2, 111 1/2, 113 1/2, 115 1/2, 117 1/2, 119 1/2, 121 1/2, 123 1/2, 125 1/2, 127 1/2, 129 1/2, 131 1/2, 133 1/2, 135 1/2, 137 1/2, 139 1/2, 141 1/2, 143 1/2, 145 1/2, 147 1/2, 149 1/2, 151 1/2, 153 1/2, 155 1/2, 157 1/2, 159 1/2, 161 1/2, 163 1/2, 165 1/2, 167 1/2, 169 1/2, 171 1/2, 173 1/2, 175 1/2, 177 1/2, 179 1/2, 181 1/2, 183 1/2, 185 1/2, 187 1/2, 189 1/2, 191 1/2, 193



# IMMOBILIER

## 188 MAGASINS A LOUER

15 KIOSQUES, concept américain disponible pour Montréal. 744-3810.  
**AVE DU PARC 2500 place, 173**, net par place, avec asc. et garage. 727-4411.  
**AVE DU PARC**, près Laval/Verdun, 5000 m<sup>2</sup>, 173-7389.  
**BON SITE**, Flarey est. 1443, 1400, 5000, 5400-6010, 747-4892.  
**CENTRE**, 1000 à 2000 pl. car. 1300 Jarry est près C-Compte, 325-0734.

## DECOR DECORIE

Centre unique pour la décoration et l'ameublement, jolies et vous une équipe de professionnels dynamiques, tous à 90%.

## ESPACES COMMERCIAUX DISPONIBLES

## LOCATION DE CHOIX

**INCLINANT**: Montréal, V.-M.-R., Châteauguay, Terrebonne, Lachenaie, Laval, St-Jérôme, Longueuil, Joliette, 1500-2500 m<sup>2</sup>, 727-8848.

**GRAND MAGASIN**, 1500 pl. car. 1331 de l'Église, 400, 41-213, 741-2808.

**JEAN-TALON** près 173-1102, 1000 m<sup>2</sup>, 727-8848.

**1500 car. M. Lacombe** 727-8848.

## MARCHANDISES ET SERVICES

## 202 MOBILIERS, ARTICLES DE MENAGE

**AMEUBLEMENTS IKEA**, différents articles: sofa, chaise, table à manger, etc. 727-4411.

**ARMOIRES** de cuisine 37" en bois brun avec comptoir, évier, robinet et four, 5400, 443-0142 après 18h.

## AVIS AUX CONSOMMATEURS

Meubles de manufacture à prix de gros, 351-7079. A. Tessier Leduc.

**BIBLIOTHEQUES** 3 sections, IKEA (Département), inépuisable, 1 an, 727-4411.

**CA VAUT LE DETOUR** Polices, réfrigérateurs, spécial pour les techniciens, 727-4411.

**ACHAT - VENTE** 527-8848.

**CHANGEMENT** 3 couches 5 m<sup>2</sup>, 3166, 3167, 3168, 3169, 3170, 3171, 3172, 3173, 3174, 3175, 3176, 3177, 3178, 3179, 3180, 3181, 3182, 3183, 3184, 3185, 3186, 3187, 3188, 3189, 3190, 3191, 3192, 3193, 3194, 3195, 3196, 3197, 3198, 3199, 3200, 3201, 3202, 3203, 3204, 3205, 3206, 3207, 3208, 3209, 3210, 3211, 3212, 3213, 3214, 3215, 3216, 3217, 3218, 3219, 3220, 3221, 3222, 3223, 3224, 3225, 3226, 3227, 3228, 3229, 3230, 3231, 3232, 3233, 3234, 3235, 3236, 3237, 3238, 3239, 3240, 3241, 3242, 3243, 3244, 3245, 3246, 3247, 3248, 3249, 3250, 3251, 3252, 3253, 3254, 3255, 3256, 3257, 3258, 3259, 3260, 3261, 3262, 3263, 3264, 3265, 3266, 3267, 3268, 3269, 3270, 3271, 3272, 3273, 3274, 3275, 3276, 3277, 3278, 3279, 3280, 3281, 3282, 3283, 3284, 3285, 3286, 3287, 3288, 3289, 3290, 3291, 3292, 3293, 3294, 3295, 3296, 3297, 3298, 3299, 3300, 3301, 3302, 3303, 3304, 3305, 3306, 3307, 3308, 3309, 3310, 3311, 3312, 3313, 3314, 3315, 3316, 3317, 3318, 3319, 3320, 3321, 3322, 3323, 3324, 3325, 3326, 3327, 3328, 3329, 3330, 3331, 3332, 3333, 3334, 3335, 3336, 3337, 3338, 3339, 3340, 3341, 3342, 3343, 3344, 3345, 3346, 3347, 3348, 3349, 3350, 3351, 3352, 3353, 3354, 3355, 3356, 3357, 3358, 3359, 3360, 3361, 3362, 3363, 3364, 3365, 3366, 3367, 3368, 3369, 3370, 3371, 3372, 3373, 3374, 3375, 3376, 3377, 3378, 3379, 3380, 3381, 3382, 3383, 3384, 3385, 3386, 3387, 3388, 3389, 3390, 3391, 3392, 3393, 3394, 3395, 3396, 3397, 3398, 3399, 3400, 3401, 3402, 3403, 3404, 3405, 3406, 3407, 3408, 3409, 3410, 3411, 3412, 3413, 3414, 3415, 3416, 3417, 3418, 3419, 3420, 3421, 3422, 3423, 3424, 3425, 3426, 3427, 3428, 3429, 3430, 3431, 3432, 3433, 3434, 3435, 3436, 3437, 3438, 3439, 3440, 3441, 3442, 3443, 3444, 3445, 3446, 3447, 3448, 3449, 3450, 3451, 3452, 3453, 3454, 3455, 3456, 3457, 3458, 3459, 3460, 3461, 3462, 3463, 3464, 3465, 3466, 3467, 3468, 3469, 3470, 3471, 3472, 3473, 3474, 3475, 3476, 3477, 3478, 3479, 3480, 3481, 3482, 3483, 3484, 3485, 3486, 3487, 3488, 3489, 3490, 3491, 3492, 3493, 3494, 3495, 3496, 3497, 3498, 3499, 3500, 3501, 3502, 3503, 3504, 3505, 3506, 3507, 3508, 3509, 3510, 3511, 3512, 3513, 3514, 3515, 3516, 3517, 3518, 3519, 3520, 3521, 3522, 3523, 3524, 3525, 3526, 3527, 3528, 3529, 3530, 3531, 3532, 3533, 3534, 3535, 3536, 3537, 3538, 3539, 3540, 3541, 3542, 3543, 3544, 3545, 3546, 3547, 3548, 3549, 3550, 3551, 3552, 3553, 3554, 3555, 3556, 3557, 3558, 3559, 3560, 3561, 3562, 3563, 3564, 3565, 3566, 3567, 3568, 3569, 3570, 3571, 3572, 3573, 3574, 3575, 3576, 3577, 3578, 3579, 3580, 3581, 3582, 3583, 3584, 3585, 3586, 3587, 3588, 3589, 3590, 3591, 3592, 3593, 3594, 3595, 3596, 3597, 3598, 3599, 3600, 3601, 3602, 3603, 3604, 3605, 3606, 3607, 3608, 3609, 3610, 3611, 3612, 3613, 3614, 3615, 3616, 3617, 3618, 3619, 3620, 3621, 3622, 3623, 3624, 3625, 3626, 3627, 3628, 3629, 3630, 3631, 3632, 3633, 3634, 3635, 3636, 3637, 3638, 3639, 3640, 3641, 3642, 3643, 3644, 3645, 3646, 3647, 3648, 3649, 3650, 3651, 3652, 3653, 3654, 3655, 3656, 3657, 3658, 3659, 3660, 3661, 3662, 3663, 3664, 3665, 3666, 3667, 3668, 3669, 3670, 3671, 3672, 3673, 3674, 3675, 3676, 3677, 3678, 3679, 3680, 3681, 3682, 3683, 3684, 3685, 3686, 3687, 3688, 3689, 3690, 3691, 3692, 3693, 3694, 3695, 3696, 3697, 3698, 3699, 3700, 3701, 3702, 3703, 3704, 3705, 3706, 3707, 3708, 3709, 3710, 3711, 3712, 3713, 3714, 3715, 3716, 3717, 3718, 3719, 3720, 3721, 3722, 3723, 3724, 3725, 3726, 3727, 3728, 3729, 3730, 3731, 3732, 3733, 3734, 3735, 3736, 3737, 3738, 3739, 3740, 3741, 3742, 3743, 3744, 3745, 3746, 3747, 3748, 3749, 3750, 3751, 3752, 3753, 3754, 3755, 3756, 3757, 3758, 3759, 3760, 3761, 3762, 3763, 3764, 3765, 3766, 3767, 3768, 3769, 3770, 3771, 3772, 3773, 3774, 3775, 3776, 3777, 3778, 3779, 3780, 3781, 3782, 3783, 3784, 3785, 3786, 3787, 3788, 3789, 3790, 3791, 3792, 3793, 3794, 3795, 3796, 3797, 3798, 3799, 3800, 3801, 3802, 3803, 3804, 3805, 3806, 3807, 3808, 3809, 3810, 3811, 3812, 3813, 3814, 3815, 3816, 3817, 3818, 3819, 3820, 3821, 3822, 3823, 3824, 3825, 3826, 3827, 3828, 3829, 3830, 3831, 3832, 3833, 3834, 3835, 3836, 3837, 3838, 3839, 3840, 3841, 3842, 3843, 3844, 3845, 3846, 3847, 3848, 3849, 3850, 3851, 3852, 3853, 3854, 3855, 3856, 3857, 3858, 3859, 3860, 3861, 3862, 3863, 3864, 3865, 3866, 3867, 3868, 3869, 3870, 3871, 3872, 3873, 3874, 3875, 3876, 3877, 3878, 3879, 3880, 3881, 3882, 3883, 3884, 3885, 3886, 3887, 3888, 3889, 3890, 3891, 3892, 3893, 3894, 3895, 3896, 3897, 3898, 3899, 3900, 3901, 3902, 3903, 3904, 3905, 3906, 3907, 3908, 3909, 3910, 3911, 3912, 3913, 3914, 3915, 3916, 3917, 3918, 3919, 3920, 3921, 3922, 3923, 3924, 3925, 3926, 3927, 3928, 3929, 3930, 3931, 3932, 3933, 3934, 3935, 3936, 3937, 3938, 3939, 3940, 3941, 3942, 3943, 3944, 3945, 3946, 3947, 3948, 3949, 3950, 3951, 3952, 3953, 3954, 3955, 3956, 3957, 3958, 3959, 3960, 3961, 3962, 3963, 3964, 3965, 3966, 3967, 3968, 3969, 3970, 3971, 3972, 3973, 3974, 3975, 3976, 3977, 3978, 3979, 3980, 3981, 3982, 3983, 3984, 3985, 3986, 3987, 3988, 3989, 3990, 3991, 3992, 3993, 3994, 3995, 3996, 3997, 3998, 3999, 4000, 4001, 4002, 4003, 4004, 4005, 4006, 4007, 4008, 4009, 4010, 4011, 4012, 4013, 4014, 4015, 4016, 4017, 4018, 4019, 4020, 4021, 4022, 4023, 4024, 4025, 4026, 4027, 4028, 4029, 4030, 4031, 4032, 4033, 4034, 4035, 4036, 4037, 4038, 4039, 4040, 4041, 4042, 4043, 4044, 4045, 4046, 4047, 4048, 4049, 4050, 4051, 4052, 4053, 4054, 4055, 4056, 4057, 4058, 4059, 4060, 4061, 4062, 4063, 4064, 4065, 4066, 4067, 4068, 4069, 4070, 4071, 4072, 4073, 4074, 4075, 4076, 4077, 4078, 4079, 4080, 4081, 4082, 4083, 4084, 4085, 4086, 4087, 4088, 4089, 4090, 4091, 4092, 4093, 4094, 4095, 4096, 4097, 4098, 4099, 4100, 4101, 4102, 4103, 4104, 4105, 4106, 4107, 4108, 4109, 4110, 4111, 4112, 4113, 4114, 4115, 4116, 4117, 4118, 4119, 4120, 4121, 4122, 4123, 4124, 4125, 4126, 4127, 4128, 4129, 4130, 4131, 4132, 4133, 4134, 4135, 4136, 4137, 4138, 4139, 4140, 4141, 4142, 4143, 4144, 4145, 4146, 4147, 4148, 4149, 4150, 4151, 4152, 4153, 4154, 4155, 4156, 4157, 4158, 4159, 4160, 4161, 4162, 4163, 4164, 4165, 4166, 4167, 4168, 4169, 4170, 4171, 4172, 4173, 4174, 4175, 4176, 4177, 4178, 4179, 4180, 4181, 4182, 4183, 4184, 4185, 4186, 4187, 4188, 4189, 4190, 4191, 4192, 4193, 4194, 4195, 4196, 4197, 4198, 4199, 4200, 4201, 4202, 4203, 4204, 4205, 4206, 4207, 4208, 4209, 4210, 4211, 4212, 4213, 4214, 4215, 4216, 4217, 4218, 4219, 4220, 4221, 4222, 4223, 4224, 4225, 4226, 4227, 4228, 4229, 4230, 4231, 4232, 4233, 4234, 4235, 4236, 4237, 4238, 4239, 4240, 4241, 4242, 4243, 4244, 4245, 4246, 4247, 4248, 4249, 4250, 4251, 4252, 4253, 4254, 4255, 4256, 4257, 4258, 4259, 4260, 4261, 4262, 4263, 4264, 4265, 4266, 4267, 4268, 4269, 4270, 4271, 4272, 4273, 4274, 4275, 4276, 4277, 4278, 4279, 4280, 4281, 4282, 4283, 4284, 4285, 4286, 4287, 4288, 4289, 4290, 4291, 4292, 4293, 4294, 4295, 4296, 4297, 4298, 4299, 4300, 4301, 4302, 4303, 4304, 4305, 4306, 4307, 4308, 4309, 4310, 4311, 4312, 4313, 4314, 4315, 4316, 4317, 4318, 4319, 4320, 4321, 4322, 4323, 4324, 4325, 4326, 4327, 4328, 4329, 4330, 4331, 4332, 4333, 4334, 4335, 4336, 4337, 4338, 4339, 4340, 4341, 4342, 4343, 4344, 4345, 4346, 4347, 4348, 4349, 4350, 4351, 4352, 4353, 4354, 4355, 4356, 4357, 4358, 4359, 4360, 4361, 4362, 4363, 4364, 4365, 4366, 4367, 4368, 4369, 4370, 4371, 4372, 4373, 4374, 4375, 4376, 4377, 4378, 4379, 4380, 4381, 4382, 4383, 4384, 4385, 4386, 4387, 4388, 4389, 4390, 4391, 4392, 4393, 4394, 4395, 4396, 4397, 4398, 4399, 4400, 4401, 4402, 4403, 4404, 4405, 4406, 4407, 4408, 4409, 4410, 4411, 4412, 4413, 4414, 4415, 4416, 4417, 4418, 4419, 4420, 4421, 4422, 4423, 4424, 4425, 4426, 4427, 4428, 4429, 4430, 4431, 4432, 4433, 4434, 4435, 4436, 4437, 4438, 4439, 4440, 4441, 4442, 4443, 4444, 4445, 4446, 4447, 4448, 4449, 4450, 4451, 4452, 4453, 4454, 4455, 4456, 4457, 4458, 4459, 4460, 4461, 4462, 4463, 4464, 4465, 4466, 4467, 4468, 4469, 4470, 4471, 4472, 4473, 4474, 4475, 4476, 4477, 4478, 4479, 4480, 4481, 4482, 4483, 4484, 4485, 4486, 4487, 4488, 4489, 4490, 4491, 4492, 4493, 4494, 4495, 4496, 4497, 4498, 4499, 4500, 4501, 4502, 4503, 4504, 4505, 4506, 4507, 4508, 4509, 4510, 4511, 4512, 4513, 4514, 4515, 4516, 4517, 4518, 4519, 4520, 4521, 4522, 4523, 4524, 4525, 4526, 4527, 4528, 4529, 4530, 4531, 4532, 4533, 4534, 4535, 4536, 4537, 4538, 4539, 4540, 4541, 4542, 4543, 4544, 4545, 4546, 4547, 4548, 4549, 4550, 4551, 4552, 4553, 4554, 4555, 4556, 4557, 4558, 4559, 4560, 4561, 4562, 4563, 4564, 4565, 4566, 4567, 4568, 4569, 4570, 4571, 4572, 4573, 4574, 4575, 4576, 4577, 4578, 4579, 4580, 4581, 4582, 4583, 4584, 4585, 4586, 4587, 4588, 4589, 4590, 4591, 4592, 4593, 4594, 4595, 4596, 4597, 4598, 4599, 4600, 4601, 4602, 4603, 4604, 4605, 4606, 4607, 4608, 4609, 4610, 4611, 4612, 4613, 4614, 4615, 4616, 4617, 4618, 4619, 4620, 4621, 4622, 4623, 4624, 4625, 4626, 4627, 4628, 4629, 4630, 4631, 4632, 4633, 4634, 4635, 4636, 4637, 4638, 4639, 4640, 4641, 4642, 4643, 4644, 4645, 4646, 4647, 4648, 4649, 4650, 4651, 4652, 4653, 4654, 4655, 4656, 4657, 4658, 4659, 4660, 4661, 4662, 4663, 4664, 4665, 4666, 4667, 4668, 4669, 4670, 4671, 4672, 4673, 4674, 4675, 4676, 4677, 4678, 4679, 4680, 4681, 4682, 4683, 4684, 4685, 4686, 4687, 4688, 4689, 4690, 4691, 4692, 4693, 4694, 4695, 4696, 4697, 4698, 4699, 4700, 4701, 4702, 4703, 4704, 4705, 4706, 4707, 4708, 4709, 4710, 4711, 4712, 4713, 4714, 4715, 4716, 4717, 4718, 4719, 4720, 4721, 4722, 4723, 4724, 4725, 4726, 4727, 4728, 4729, 4730, 4731, 4732, 4733, 4734, 4735, 4736, 4737, 4738, 4739, 4740, 4741, 4742, 4743, 4744, 4745, 4746, 4747, 4748, 4749, 4750, 4751, 4752, 4753, 4754, 4755, 4756, 4757, 4758, 4759, 4760, 4761, 4762, 4763, 4764, 4765, 4766, 4767, 4768, 4769, 4770, 4771, 4772, 4773, 4774, 4775, 4776, 4777, 4778, 4779, 4780, 4781, 4782, 4783, 4784, 4785, 4786, 4787, 4788, 4789, 4790, 4791, 4792, 4793, 4794, 4795, 4796, 4797, 4798, 4799, 4800, 4801, 4802, 4803, 4804, 4805, 4806, 4807, 4808, 4809, 4810, 4811, 4812, 4813, 4814, 4815, 4816, 4817, 4818, 4819, 4820, 4821, 4822, 4823, 4824, 4825, 4826, 4827, 4828, 4829, 4830, 4831, 4832, 4833, 4834, 4835, 4836, 4837, 4838, 4839, 4840, 4841, 4842, 4843, 4844, 4845, 4846, 4847, 4848, 4849, 4850, 4851, 4852, 4853, 4854, 4855, 4856, 4857, 4858, 4859, 4860, 4861, 4862, 4863, 4864, 4865, 4866, 4867, 4868, 4869, 4870, 4871, 4872, 4873, 4874, 4875, 4876, 4877, 4878, 4879, 4880, 4881, 4882, 4883, 4884, 4885, 4886, 4887, 4888, 4889, 4890, 4891, 4892, 4893, 4894, 4895, 4896, 4897, 4898, 4899, 4900, 4901, 4902, 4903, 4904, 4905, 4906, 4907, 4908, 4909, 4910, 4911, 4912, 4913, 4914, 4915, 4916, 4917, 4918, 4919, 4920, 4921, 4922, 4923, 4924, 4925, 4926, 4927, 4928, 4929, 4930, 4931, 4932, 4933, 4934, 4935, 4936, 4937, 4938, 4939, 4940, 4941, 4942, 4943, 4944, 4945, 4946, 4947, 4948, 4949, 4950, 4951, 4952, 4953, 4954, 4955, 4956, 4957, 4958, 4959, 4960, 4961, 4962, 4963, 4964, 496



# Ferdinand Marcos, un homme qui laisse bien des mystères

d'après AFP  
MANILLE

■ Avec la mort, hier, à Honolulu, de Ferdinand Marcos, à l'âge de 72 ans, les Philippines referment le chapitre le plus déconcertant de leur histoire troublée, pour poursuivre le redressement mené par Corazon Aquino.

L'homme, qui laisse bien des mystères, connu la renommée pendant ses 21 années de pouvoir (1965-1986), dont les 14 dernières pratiquement sans partage (loi martiale, puis libertés limitées). Autant pour sa tentative de modernisation accélérée du pays que pour les soupçons de détournements massifs de fonds publics et les atteintes aux droits de l'homme.

Avec lui disparaît aussi l'une des figures des régimes autoritaires de droite soutenus par les États-Unis en Asie et en Amérique latine dans les années 60-70, qui furent celles du Vietnam.

Né le 11 septembre 1917 à Sarat (nord du pays), il se fait connaître en 1940 en se défendant lui-même dans un procès pour meurtre d'un opposant politique de son père putatif, un petit politicien de province.

Car son véritable père était, selon des sources sérieuses, le chef des grands clans chinois des Philippines, à la fois influents et discrets. Lui-même n'a jamais livré la vérité.

Sa carrière s'achève par la fuite du palais présidentiel de Malacanang, le 25 février 1986, dans un hélicoptère américain.

Déjà en mauvaise santé, et Washington l'ayant lâché, il a dû céder, après des élections présidentielles entachées de fraudes, devant Cory Aquino.

Celle-ci était portée par une révolte populaire sans précédent, combinant l'Eglise catholique, les hommes d'affaires, la classe moyenne et une partie de l'armée.

Jusqu'à sa mort, il fascine les Philippines, auprès desquels il jouit un temps d'une popularité inégale.

Il affirme avoir mené un mouvement de résistance à l'occupant japonais (1941-1945). Mais, autre ombre, ses faits réels de guerre et les médailles américaines qu'il dit avoir reçues sont contestés, y compris par des militaires américains avec qui il prétend avoir combattu.

Après l'indépendance des Philippines en 1946, il est élu au Congrès en 1949, à 32 ans, par ses compatriotes du nord du pays à qui il a fait une promesse : être président dans les 20 ans qui suivent. Il ne lui en faudra que seize.

Il épouse en 1954 Imelda Romualdez, séduisante jeune femme d'une famille de moyenne bourgeoisie du centre de l'archipel, qui se révèle d'une ambition égale à la sienne. Et il est élu — triomphalement — président en 1965.

## Un règne de 22 ans

Le couple incarne alors, aux dires des contemporains, les immenses espoirs de mobilisation et de modernisation de tout un peuple. Le pays est le plus développé d'Asie après le Japon et la paix y règne. La violence des campagnes électorales autant que la corruption rampante apparaissent comme les maux curables d'une nation en formation, prête pour le saut vers le développement accéléré.

Pendant 22 ans, les Marcos règnent sans partage sur cet archipel situé aux conflits de l'Occident et de l'Orient, seul pays catholique d'Asie, à la culture éclatée entre la Chine, la vieille colonisation espagnole, l'Amérique et l'Islam, le tout sur un très ancien fond malayo-polynésien.

Et ils échouent : à leur départ, le pays est « le malade de l'Asie ». Il est à la traîne économique, lourdement endetté (\$28 milliards) et a perdu sa tradition démocratique.

Le brasier des révoltes rurales s'est rallumé sous la forme d'une guérilla d'inspiration nationaliste et marxiste forte d'une dizaine de milliers de combattants endurcis. Les aspirations séparatistes de la minorité musulmane ont été du-

rement réprimées au prix de dizaines de milliers de morts.

La loi martiale, décrétée en 1972, a permis d'échapper au verdict électoral. Des centaines d'opposants sont emprisonnés, retrouvés morts ou portés disparus.

Les rêves de modernisation technocratique s'évanouissent avec les crises financières et pétrolières des années 70 et 80, avec la corruption et les détournements massifs.

En se jouant des présidents américains successifs et en profitant du brouillard de la guerre du Vietnam, Ferdinand Marcos obtient longtemps le soutien politique et financier de Washington, en échange du maintien des grandes bases militaires américaines dans le pays.

Mais tout bascule avec l'assassinat en 1983, à l'aéroport de Manille, de Benigno Aquino, époux de l'actuelle présidente. Devenu figure charismatique de l'opposition après des années de prison sous Marcos, ce dernier rentrait d'exil aux États-Unis.

Ferdinand Marcos ne parviendra pas à reprendre le contrôle des événements jusqu'à sa fuite trois ans plus tard au milieu d'une crise économique sans précédent.

Il emporte avec lui le secret de sa naissance, la vérité sur son passé de résistant... ainsi que le chiffre exact de sa fortune dont les experts disent qu'elle est probablement l'une des cinq premières au monde.



Ferdinand Marcos et sa femme Imelda, au balcon du palais présidentiel Malacanang, le 25 février 1986, quelques heures avant sa démission et leur départ en exil.

PHOTO AP

## Réunions de protestations anti-slovéniennes en Yougoslavie

d'après AFP et Reuter  
BELGRADE

■ Meetings et réunions se sont multipliés hier dans le sud de la Yougoslavie, notamment en Serbie, pour protester contre l'adoption, la veille, par le Parlement de Slovénie, d'amendements constitutionnels jugés « menaçants pour l'intégrité du pays ».

Quelque 15 000 personnes, selon l'agence Tanjug, se sont rassemblées hier matin devant la mairie de Lazarevac (Serbie). Le maire de la ville a souligné que l'adoption de ces amendements, qui élargissent l'autonomie de la Slovénie par rapport à la fédération, lui accordant notamment le droit de sécession, ne pouvait qu'accroître les divisions dans le pays.

Le mécontentement est aussi visible à Novi Sad, en Voïvodine, province autonome rattachée à la Serbie, où plus de 30 000 personnes ont défilé dans une importante manifestation, retransmise par la télévision. Parmi les mots d'ordre, on a pu relever des appels à l'intervention de l'armée contre ce qu'un orateur a qualifié « d'acte de haute trahison ».

Au Monténégro, les ouvriers de Bar se sont réunis au centre de la ville pour protester contre « le comportement des dirigeants slovéniens ». La veille, à Titograd, près de 50 000 personnes, conduites par les dirigeants du parti de cette république, avaient manifesté en réclamant des sanctions contre la Slovénie.

Hier, le Parlement fédéral a saisi la Cour constitutionnelle pour

demande la condamnation des amendements adoptés par la Slovénie. Mais un avis défavorable de la Cour ne devrait pas faire revenir en arrière la Slovénie, et les autorités fédérales ne disposent guère de moyens de pression, sauf une épuration de la direction slovène ou une intervention militaire, deux opérations à haut risque, selon les observateurs à Belgrade.

Ceci témoigne à la fois de l'inefficacité du système constitutionnel yougoslave et de la faiblesse actuelle du pouvoir fédéral. Un pouvoir fédéral que la plus grande des républiques du pays, la Serbie (plus de 40 p. cent des 23 millions de Yougoslaves) voudrait voir renforcé, relançant ainsi en Slovénie et en Croatie la crainte d'une Yougoslavie dominée par les Serbes.

Déchirée par des rivalités nationales aggravées par la différence de développement économique entre le nord et le sud, la Yougoslavie est partagée entre deux conceptions du système fédéral : l'une défendue essentiellement par la Serbie, qui donnerait plus d'importance à la nation majoritaire, l'autre, défendue par la Slovénie et la Croatie (nord) qui insiste sur l'égalité des différentes composantes de la fédération (six républiques et deux provinces autonomes), quelle que soit leur importance numérique.

Mise à part l'attitude mesurée de la Croatie, alliée traditionnelle de Ljubljana, la Slovénie semble assez isolée, les violentes réactions en Serbie et au Monténégro allant de pair avec les « appels à la raison » lancés au parlement slovène par les parlements de Bosnie et de Macédoine.

discussion » du projet de « document d'entente nationale » élaboré par le triumvirat (Arabie Saoudite, Algérie, Maroc).

Ce projet préconise l'adoption de réformes constitutionnelles et l'élection d'un président de la République, qui précéderait d'au moins deux ans un éventuel redéploiement des troupes syriennes dans l'est du Liban. Avant sa rencontre avec les députés, le général Aoun avait affirmé pour sa part qu'un « début de retrait significatif de l'armée syrienne et une programmation des autres retraits » constituent les préalables absolus à toute réforme ou toute élection.

De son côté, le chef du gouvernement soutenu par Damas, M. Salim Hoss, a prôné hier une solution différente : selon lui, un retrait de l'armée syrienne ne peut être demandé que par la « légalité libanaise », c'est-à-dire après l'élection d'un président et la formation d'un gouvernement d'unité nationale.

## 24 députés soutiennent la thèse du général Aoun

d'après AFP  
BEYROUTH

■ Vingt-quatre députés libanais, résidant dans le « pays chrétien », sont convenus, mercredi, « à l'unanimité » d'exiger la concomitance d'un retrait syrien au Liban et de l'engagement de réformes politiques, a-t-on appris hier de sources informées.

Cette décision a été prise mercredi soir au cours d'une réunion de ces députés — 21 chrétiens et trois musulmans — avec le général Michel Aoun, chef du gouvernement de militaires chrétiens, en vue de la rencontre des 73 parlementaires libanais encore en fonction prévue demain à Taef (Arabie Saoudite) à l'appel du triumvirat sur le Liban.

Selon les mêmes sources, les 24 députés ont décidé qu'un « accord de principe doit être réalisé sur la simultanéité des réformes et du retrait syrien avant toute

# ★ LA BAIE ★

## LES TAPIS ORIENTAUX, UN ACHAT GARANTI SUR TOUTE LA LIGNE

**CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL SEULEMENT**

### La garantie du meilleur prix

Si vous trouvez un tapis de mêmes dimensions et de qualité égale à meilleur prix, nous vous remettons la différence.

### La garantie du choix

Choisissez parmi un immense assortiment de tapis orientaux faits à la main. Dimensions: 61 cm sur 91 cm à 305 cm sur 427 cm

### La garantie de satisfaction

Satisfaction garantie, ou la Baie vous remettra votre argent.

Si vous avez toujours rêvé de posséder un authentique tapis oriental, voici une occasion unique! Offre en vigueur du 29 septembre au 14 octobre.

Le choix peut varier selon le magasin.

DES TAPIS POUR TOUTES LES GOÛTS ET TOUTES LES BOURSES

**OFFRES SPÉCIALES DE NOTRE SOIRÉE DE LANCEMENT!**

Tapis Super Chinese faits main. Quantité limitée:

- 122 cm sur 183 cm. 499\$ ch.
- 183 cm sur 274 cm. 1099\$ ch.
- 274 cm sur 366 cm. 2199\$ ch.

**SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!**

Lise Watier en personne donnera la conférence «Attitude et beauté» à la Baie centre-ville!

Vite! Réservez votre place pour le 2, le 3 ou le 4 octobre à 19 h. Faites vos réservations en composant le 281-4824. Ne tardez pas! Le nombre de places est limité à 250 par soirée.

Le billet coûte 25 \$ par personne.

la Baie

# L'URSS propose un sommet sur les armes conventionnelles

Cette rencontre « unique en son genre » réunirait presque toute l'Europe, les États-Unis et le Canada

d'après AFP et UPI  
VIENNE

L'URSS a proposé la tenue, dans la seconde moitié de 1990, d'un sommet des chefs d'État ou de gouvernement des 35 pays de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE) pour signer solennellement un accord sur la réduction des forces conventionnelles en Europe.

Ce sommet réunirait donc les 16 pays de l'Alliance Atlantique, les sept pays membres du Pacte de Varsovie ainsi que les 12 pays neutres ou non-alignés, c'est-à-dire tous les États européens sauf l'Albanie, plus les États-Unis et le Canada.

Cette proposition, a révélé hier, à Vienne l'ambassadeur soviétique aux négociations sur le désarmement conventionnel en Europe (CFE), M. Oleg Gri-

nevsky, a été faite la semaine dernière aux États-Unis par le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, lors de ses entretiens avec le président américain George Bush et le secrétaire d'État James Baker.

Pour préparer ce sommet « unique en son genre », les ministres des Affaires étrangères des 35 devraient se réunir au début de l'année prochaine à Vienne pour résoudre les « problèmes les plus complexes » de cette négociation.

Les négociations sur le désarmement conventionnel (CFE) se sont ouvertes le 9 mars dernier à Vienne. Les pays de l'OTAN ont proposé dans un premier temps une forte réduction des armements terrestres les plus offensifs: blindés, artillerie et transport de troupes.

Sous la pression des pays du Pacte de Varsovie, les Occidentaux ont complété

le 13 juillet dernier leurs propositions en y incluant des limitations des avions de combat, des hélicoptères et des effectifs des troupes américaines et soviétiques stationnées en Europe.

Enfin le 21 septembre dernier, les pays de l'Alliance Atlantique ont donné un nouveau coup d'accélérateur aux négociations de Vienne en présentant un paquet de propositions portant sur des mesures de stabilisation, de vérification et de non-contournement d'un futur accord.

Hier, l'ambassadeur est-allemand M. Klaus Dieter Ernst a présenté à son tour, au nom des pays du Pacte de Varsovie, de nouvelles propositions de compromis sur la limitation des avions de combat et des hélicoptères. Les pays du Pacte sont maintenant prêts à limiter à 4 700 le

nombre des avions de combat offensifs pour chaque alliance au lieu de 1 500 seulement auparavant.

Les pays de l'OTAN ont proposé de leur côté une réduction à 5 700 du nombre des avions de combat toutes catégories pour chaque alliance. Pour les hélicoptères de combat, le Pacte de Varsovie est d'accord avec l'OTAN pour limiter leur nombre à 1 900 pour chaque alliance.

Reste à régler le difficile problème des avions de combat à mission défensive, principalement les avions d'interception, qui est une pomme de discorde entre les deux alliances. Tout en continuant à exclure en principe cette catégorie d'avions de la négociation, MM. Ernst et Grinevsky ont indiqué que l'Est était prêt, dans un souci de compromis, à négocier avec l'OTAN des plafonds pour

les avions à vocation défensive.

Selon M. Grinevsky, les pays du Pacte de Varsovie possèdent 1 800 avions de combat à mission défensive. « Nous mettons toutefois comme condition à une telle négociation que les objectifs contre lesquels ils sont dirigés (bombardiers stratégiques et missiles de croisière) ne soient pas accrus », a précisé l'ambassadeur soviétique.

L'ambassadeur ouest-allemand, M. Ruediger Hartmann s'est félicité « de la réponse rapide » de l'Est aux propositions de l'OTAN sur les avions. « La position des pays du Pacte de Varsovie, a-t-il ajouté, s'est rapprochée de la conception occidentale. Toutefois je dois constater, non sans réserves, que l'URSS souhaite toujours traiter à part le problème compliqué des avions de combat à mission défensive ».

## Gorbatchev en Ukraine pour assister au remplacement de Chtcherbitski

d'après AFP et Reuter  
MOSCOU

M. Mikhaïl Gorbatchev est arrivé hier à Kiev pour assister au plénum du Comité Central du Parti communiste ukrainien qui doit désigner le successeur de M. Vladimir Chtcherbitski à la tête du parti de la seconde république soviétique. L'agence Tass a annoncé sèchement la présence du numéro un soviétique dans la capitale de l'Ukraine sans préciser l'ordre du jour de ce plénum extraordinaire.

M. Chtcherbitski, 71 ans, que les diplomates occidentaux disent sérieusement malade, a été écarté la semaine dernière par M. Gorbatchev du Bureau politique du Parti communiste soviétique où il avait siégé sans discontinuer depuis 18 ans. Il était le patron sans partage de l'Ukraine depuis 1972, ayant au fil des ans mis en place un appareil communiste totalement dévoué à sa conception autoritaire et conservatrice du pouvoir.

L'Ukraine, qui compte 51 millions d'habitants, est ainsi une des républiques soviétiques les moins marquées par les changements de la perestroïka, et les activistes réformateurs et nationalistes ne sont parvenus à s'y faire publiquement entendre que ces derniers mois.

Deux candidats à la succession sont connus, le second secrétaire Vladimir Ivachko, devenu l'adjoint de M. Chtcherbitski en décembre 1988, après une carrière dans l'appareil local du parti, et M. Alexandre Kapto, 55 ans, ambassadeur à Cuba de 1986 à 1988, actuellement chef du département idéologique du Comité Central à Moscou. Dans les milieux réformateurs à Kiev, on ne voit guère de différences entre ces deux piliers de l'appareil, cependant, selon des sources communistes à Moscou, M. Kapto se montrerait plus ouvert aux changements que le numéro 2 ukrainien.

L'Ukraine a été secouée ces derniers mois par l'agitation sociale, nationaliste et religieuse. La grève des mineurs de charbon du Donbass, le premier bassin houiller du pays, en juillet, avait été particulièrement dure. C'est maintenant le tour des partisans de l'Eglise Uniate ou catholique d'Ukraine, interdite depuis 1946, de se mobiliser. Ils ont rassemblé près de 100 000 personnes à Lvov en Ukraine occidentale au début du mois, la plus importante manifestation dans cette région depuis des années.

## Brejnev dégradé

d'après Reuter

En dépossédant hier l'ancien numéro un soviétique Léonide Brejnev de la plus haute distinction militaire du pays, le président du Soviet suprême a jeté un peu plus le discrédit sur l'ex-numéro un du Kremlin mort en 1982.

Brejnev s'était décoré lui-même de l'Ordre de la Victoire en 1978, pour son rôle dans une bataille mineure, sur les bords de la mer Noire, en 1943.

En juillet dernier, la Pravda avait déjà sous-entendu que Brejnev ne méritait pas un tel honneur, réservé en principe aux cadres militaires pour hauts faits de guerre. Depuis plusieurs années, les historiens et les anciens combattants ont remis en cause les exploits guerriers que s'attribuait Brejnev.

Brejnev avait pris l'habitude de se décerner généreusement titres et médailles à chacun de ses anniversaires. Il avait raconté sa bataille dans un livre qui avait tout naturellement obtenu un prix littéraire. Une chanson vantant sa bravoure a même été l'un des tubes de la radio soviétique.

★ LA BAIE ★

LES 8 HEURES DE LA BAIE

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 1989

LE TEMPS S'ÉCOULE!

FAITES VITE!

CHAUSSURES ET BOTTES À PRIX DÉJÀ RÉDUITS POUR FEMME

40% DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE  
De ville ou tout aller.  
Le choix varie selon le magasin.  
Chaussures pour femme.  
rayons 262, 835 et 271

TOUTES LES CHAUSSURES DE SPORT À PRIX DÉJÀ RÉDUITS POUR HOMME, FEMME ET ENFANT

40% DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE  
Un super choix pour toute la famille!  
Chaussures de sport, rayons 275 et 449

TOUS LES COORDONNÉS POUR LE BUREAU

25% DE RABAIS  
Koret, Tan Jay, BayClub, Mister Leonard, London Fog.  
Ord. 42\$ à 180\$  
SOLDE 31,50 À 135\$ CH.  
Coordonnées pour femme, rayons 140 et 145

TOUS LES TROIS-QUARTS EN LAINE OU MÉLANGE LAINEUX POUR FEMME

30% DE RABAIS  
Plusieurs modèles de fabricants renommés.  
Ord. 90\$ à 240\$  
SOLDE 63\$ À 168\$ CH.  
Manteaux pour femme, rayons 101 et 801

TOUTES\* LES TENUES DE NUIT POUR FEMME

25% DE RABAIS  
Plusieurs modèles et tissus.  
\*Sauf les peignoirs et les tenues de détente.  
Ord. 15,99 à 75\$  
SOLDE 11,99 À 56,25 CH.  
Tenues de nuit, rayons 170 et 820

TENUES SPORT POUR TAILLES MENUES

25% DE RABAIS  
Coordonnées, interchangeables et tout-aller.  
Ord. 14,99 à 98\$  
SOLDE 11,24 À 73,50 CH.  
Tailles menues, rayon 115  
Sauf les collections haut de gamme pour tailles menues.

TOUT LE JEAN POUR FEMME

33% DE RABAIS  
Ord. 40\$ à 80\$  
SOLDE 26,80 À 53,60 CH.  
Tenues en jean pour jeune fille, rayon 470

TOUTE LA COLLECTION DE TENUES DE BUREAU POUR JEUNE FEMME

25% DE RABAIS  
Jeunesse, Paradox, Cotton Pickers et autres  
Ord. 30\$ à 200\$  
SOLDE 22,50 À 150\$ CH.  
Boutique Jeunesse, rayon 470

TOUS LES CHANDAILS BAYCLUB POUR HOMME

30% DE RABAIS  
Ord. 39,99 à 50\$  
SOLDE 27,99 À 35\$ CH.  
Chandails pour homme, rayon 344

TOUTES LES CHEMISES SPORT ET EN TRICOT POUR HOMME

25% DE RABAIS  
Arrow, Cardin et autres. Chemises à manches longues. Ord. 15,99 à 46\$  
SOLDE 11,99 À 34,59 CH.  
Tenues sport pour homme, rayon 358

CHEMISES À MANCHES LONGUES À PRIX DÉJÀ RÉDUITS POUR HOMME

40% DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE  
Grenadier, Bluestone et autres.  
Notre dernier prix 9,99 à 17,99  
SOLDE 5,99 À 10,79 CH.  
Tenues sport pour homme, rayon 858

TOUTES LES CRAVATES POUR HOMME

25% DE RABAIS  
Plusieurs modèles de saison.  
Ord. 7,99 à 60\$  
SOLDE 5,99 À 45\$ CH.  
Cravates, rayon 334

ENSEMBLES MOLLETONNÉS EN ACRYLIQUE POUR GARÇON ET FILLE

40% DE RABAIS  
Tailles 4 à 6X. Ord. 14,99  
SOLDE 8,99 L'ENS.  
Tailles 7 à 14 et 7 à 18.  
Ord. 16,99  
SOLDE 9,99 L'ENS.  
Tenues pour garçon et fille, rayon 400

IMPERS WATERDUCK POUR GARÇON ET FILLE

40% DE RABAIS  
Doublés de finette.  
Tailles 4 à 6X. Ord. 24,99  
SOLDE 14,99 CH.  
Tailles 7 à 14 et 7 à 18.  
Ord. 29,99  
SOLDE 17,99 CH.  
Tenues pour garçon et fille, rayon 400

COORDONNÉS RUFFNICKS, MICKEY MOUSE ET HOLLYWOOD POUR TOUT-PETIT

25% DE RABAIS  
Combinaisons-pantalons, salopettes, pantalons et autres.  
Ord. 13,49 à 29,19  
SOLDE 10,09 À 21,89 CH.  
Tenues pour enfant, rayon 400

TOUS LES MOLLETONNÉS DE SPORT À PRIX ORDINAIRE POUR FEMME ET HOMME

20% DE RABAIS  
Converse, Brooks et autres.  
Ord. 30\$ à 45\$  
SOLDE 23,99 À 35,99 CH.  
Tenues de sport, rayon 740

BLOUSONS DE SKI BAYSPORT

30% DE RABAIS  
Ord. 80\$ à 200\$  
SOLDE 56\$ À 140\$ CH.  
Tenues de sport, rayon 740

TOUTES LES BICYCLETTES

20% DE RABAIS  
Le choix varie selon le magasin.  
Ord. 79,99 à 379,99  
SOLDE 63,99 À 303,99 CH.  
Articles de sport, rayon 742

CYCLE D'EXERCICE GYM

60% DE RABAIS  
Ord. 299\$  
SOLDE 239\$ CH.  
Articles de sport, rayon 742

TOUS LES BAGAGES À PRIX ORDINAIRE

20% DE RABAIS  
Samsonite, Ricardo, Stradellina et autres. À l'exclusion des ensembles 3 pièces BayClub à 59,99.  
Le choix varie selon le magasin.  
Bagages, rayon 796

DUOS-SOMMEIL RENAISSANCE DE BEAUMARK

45% À 50% DE RABAIS  
Une place. Ord. 1260\$  
SOLDE 629,99 L'ENS.  
Deux places. Ord. 1560\$  
SOLDE 857,99 L'ENS.  
Grand lit. Ord. 1860\$  
SOLDE 1019,99 L'ENS.  
Très grand lit. Ord. 2500\$  
SOLDE 1374,99 L'ENS.  
Literie, rayon 515

SERVIETTES ESSEX

50% DE RABAIS  
Bain. Ord. 20\$ SOLDE 9,99 CH.  
Essuie-mains. Ord. 14\$  
SOLDE 6,99 CH.  
Débarbouillette. Ord. 8\$  
SOLDE 3,99 CH.  
Drap de bain. Ord. 40\$  
SOLDE 19,99 CH.  
Linge de maison, rayon 601

OREILLERS QUATTRO

50% DE RABAIS  
Standard ou ferme.  
Ord. 28\$ à 42\$  
SOLDE 13,99 À 20,99 CH.  
Linge de maison, rayon 601

ENSEMBLES DE DRAPS BAYCREST EN MOUSSELINE 2 POUR 1

Achetez un ensemble au prix ordinaire et obtenez un second ensemble de même format, sans frais. Une place, 2 places et grand lit.  
Ord. 19,99 à 70\$  
SOLDE 2 POUR 19,99 À 2 POUR 70\$  
Linge de maison, rayon 601

CANAPÉ MODULAIRE 2 PIÈCES

200% DE RABAIS  
Style contemporain, recouvrement motif confetti. Ord. 799\$  
SOLDE 599\$ CH.

Satisfaction garantie. On peut s'y fier!  
Achats en magasin seulement. Quantité limitée.  
Magasinez tôt! Le choix varie selon le magasin.

● Centre-ville de Montréal: lun. à mer., 10h à 18h; jeu. et ven., 10h à 21h; sam., 9h à 17h  
● Succursales: lun. à mer., 9h30 à 18h; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h

● Centre-ville de Montréal 281-4422 ● Boulevard 728-4571 ● Centre Rockland 739-5521 ● Centre Laval 688-8970  
● Carrefour Laval 687-1540 ● Fairview, Pointe-Claire 697-4870 ● Galeries d'Anjou 353-3300 ● Jardins Dorval 631-6741  
● Mail Champlain 466-3220 ● Place Versailles 354-8470 ● Place Vertu 332-4550 ● Promenades St-Bruno 653-4455

la Baie